

L'intégration verticale dans les processus d'élaboration de plans nationaux d'adaptation (PNA)

Une note d'orientation pour lier l'adaptation aux niveaux national et infranational



**Réseau
mondial
de PNA**

Auteurs

Dazé, Angie, avec Hayley Price-Kelly et Nikola Rass

Citation correcte

Dazé, A., Price-Kelly, H. et Rass, N., 2016. *L'intégration verticale dans les processus d'élaboration de plans nationaux d'adaptation (PNA) : Une note d'orientation pour lier l'adaptation aux niveaux national et infranational*. Institut international du développement durable. Winnipeg, Canada. Disponible en ligne à : www.napglobalnetwork.org

A propos du Réseau mondial de PNA

Le Réseau mondial de PNA est un groupe d'individus et d'institutions qui se mettent ensemble dans le but de renforcer l'appui bilatéral au processus d'élaboration des plans nationaux d'adaptation (PNA) dans les pays en développement. Avec une participation tant des pays en développement que des agences bilatérales, le Réseau facilite l'apprentissage par les pairs et les échanges avec eux à propos des processus PNA, améliore la coordination entre les partenaires de développement bilatéraux et soutient les initiatives au niveau national. Le soutien financier de départ pour le Réseau a été fourni par l'Allemagne et les Etats-Unis. Le secrétariat du Réseau mondial de PNA est hébergé par l'Institut international du développement durable.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les opinions du Réseau mondial de PNA, des bailleurs de fonds ou des participants au Réseau.

Informations de contact

NAP Global Network Secretariat
c/o International Institute for Sustainable Development (IISD)
111 Lombard Avenue, Suite 325
Winnipeg, Manitoba, Canada R3B 0T4
Téléphone : +1 (204) 958-7700
Courriel : info@napglobalnetwork.org

Licence Creative Commons

Le contenu de ce rapport est publié sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Partage des conditions initiales à l'identique 4.0 International. Les articles figurant dans cette publication peuvent être librement cités et reproduits à condition i) que la source soit mentionnée, ii) que le matériel ne soit pas utilisé à des fins commerciales et iii) que toute adaptation du matériel soit distribuée sous la même licence.

© 2016 Institut international du développement durable (IISD)

Toutes les images demeurent la propriété exclusive de leur source et ne peuvent être utilisées à une fin quelconque sans l'autorisation écrite de ladite source.

Remerciements

Les auteurs sont reconnaissantes envers Anne Hammill (IISD) et Michael Brossman (GIZ) pour leurs contributions utiles à ce document. Mariana Rojas Laserna, Raju Chhetri, Fakri Karim, Sanae Maamouri et Youssef Jaouhari ont fourni des contributions inestimables aux exemples de cas. Mise en page par Allegro 168 et conception infographique par Philip MacIsaac.

Table des matières

Sommaire	i
Acronymes	iv
1 Introduction	1
2 Utiliser cette note d'orientation	2
3 Intégration verticale dans le processus PNA	4
Comprendre l'intégration verticale.....	4
Pourquoi l'intégration verticale dans le processus PNA ?	6
4 Démarrer l'intégration verticale	8
Construire l'engagement pour l'intégration verticale	8
Incorporer l'intégration verticale dans la feuille de route du PNA.....	9
Facteurs favorables à l'intégration verticale	10
5 Planification	12
Facteurs favorables à l'intégration verticale dans la planification	14
Reconnaître la diversité infranationale dans les besoins de développement et les facteurs de vulnérabilité au climat	15
S'assurer que les perspectives infranationales sont reflétées dans les plans nationaux d'adaptation.....	16
S'assurer que les plans nationaux d'adaptation sont intégrés dans la planification infranationale	18
6 Mise en œuvre	20
Facteurs favorables à l'intégration verticale dans la mise en œuvre.....	22
Elaborer des stratégies de mise en œuvre de l'adaptation à l'échelle infranationale	23
Allouer des fonds aux acteurs infranationaux pour la mise en œuvre des actions d'adaptation	24
7 Suivi et évaluation	26
Facteurs favorables à l'intégration verticale dans le S&E	28
S'emparer des résultats infranationaux et de leurs enseignements.....	29
S'assurer que les résultats et les enseignements tirés orientent l'action infranationale.....	30
8 Résumé des points clefs	32
References	34
Annexe A:	
Aperçu des principaux enjeux, questions à examiner et étapes pertinentes des directives techniques des PNA	36

Sommaire

Reconnaissant le rôle clef joué par les autorités infranationales et les organisations locales dans la promotion de l'adaptation au changement climatique, cette note vise à fournir des orientations aux équipes de pays pour renforcer l'intégration verticale dans les processus d'élaboration des plans nationaux d'adaptation (PNA). Dans le contexte du processus PNA, l'intégration verticale est *le processus de création de liens intentionnels et stratégiques entre la planification, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation (S&E) de l'adaptation aux niveaux national et infranational*. L'intégration verticale ne constitue pas une étape unique du processus PNA — il s'agit d'un effort continu pour s'assurer que les réalités locales soient reflétées dans le PNA et que le PNA permette une adaptation aux niveaux infranationaux, y compris au niveau local. L'intégration verticale est pertinente tout au long du processus itératif de planification, de mise en œuvre et de S&E du PNA. Elle est facilitée par des dispositifs institutionnels, le partage d'informations et le renforcement des capacités. Le diagramme ci-dessous présente les résultats de l'intégration verticale dans le processus PNA.

Intégration verticale dans le processus PNA



Les points clefs à garder à l'esprit pour l'intégration verticale dans les processus PNA sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Points clefs pour l'intégration verticale dans les processus PNA	
Dispositifs institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'ils sont déjà en place, les processus de décentralisation existants peuvent constituer des points d'entrée qui facilitent une intégration verticale efficace dans le processus PNA. • La mise en place ou le renforcement des mécanismes de dialogue, de coordination et de partage de renseignements entre les acteurs aux niveaux national et infranational au cours du processus PNA contribue à garantir la continuité et l'ampleur de l'engagement nécessaire au processus. • L'identification des fonctions qui sont les mieux entreprises par les acteurs à différents niveaux, y compris les intervenants non gouvernementaux tels que les organisations de la société civile et le secteur privé, peut aider à délimiter les rôles et responsabilités dans la planification, la mise en œuvre et le S&E de l'adaptation. • Assurer la souplesse des dispositifs institutionnels pour le processus PNA peut aider à faire face aux changements dans le contexte des politiques et de la gouvernance.
Partage d'informations	<ul style="list-style-type: none"> • La prise en compte des besoins en information des différents acteurs tout au long du processus de planification, de mise en œuvre et de S&E contribue à éclairer la prise de décisions à tous les niveaux. • La création de mécanismes d'échange continu de renseignements entre les acteurs aux niveaux national et infranational peut favoriser l'apprentissage et la coordination. • La transmission des informations climatiques à une échelle et en un délai appropriés et dans des formats accessibles facilitera leur application par les acteurs infranationaux. • Le fait de faciliter le dialogue entre les acteurs à différents niveaux peut aider à fusionner les informations scientifiques et autochtones sur le climat, à partager les expériences concernant les mesures d'adaptation et à s'assurer que les mesures d'adaptation s'appuient mutuellement.
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> • Pour un processus inclusif et participatif, déterminer quelles capacités sont nécessaires à l'équipe de PNA pour que l'intégration verticale soit facilitée, notamment les compétences liées à l'engagement des parties prenantes et à l'octroi d'une assistance technique. • Pour assumer leurs rôles et responsabilités en matière d'adaptation, les acteurs infranationaux - notamment les organisations locales - pourront avoir besoin d'un renforcement de leurs capacités, y compris des connaissances techniques en matière d'adaptation ainsi que des compétences axées sur les processus tels que la facilitation inclusive et le S&E. • L'intégration des stratégies de renforcement des capacités pour les acteurs concernés au sein du PNA - y compris dans les stratégies de mise en œuvre et de mobilisation de ressources et dans les systèmes de S&E - peut aider à faire en sorte que les ressources soient attribuées et les progrès soient surveillés.

Points clefs pour l'intégration verticale dans les processus PNA

<p>Planification</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'examen attentif de la manière dont les perspectives infranationales peuvent être intégrées au mieux lors du lancement du processus PNA permet de concevoir et d'échelonner les activités et résultats de la planification de façon appropriée. • Un engagement à tenir compte de la diversité infranationale dans les besoins de développement et les facteurs de vulnérabilité au climat dans le cadre du processus PNA peut faciliter des processus de planification de l'adaptation qui sont participatifs, sensibles aux questions de genre et accueillants envers les groupes vulnérables. • Lorsque cela est réalisable et approprié, l'intégration de l'adaptation dans la planification du développement infranational peut accroître la durabilité et l'efficacité des processus de planification de l'adaptation.
<p>Mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'examen attentif de la meilleure façon de hiérarchiser les options d'adaptation pour une mise en œuvre aux niveaux infranationaux - en termes du processus, de quelles parties prenantes devraient être impliquées et de comment les critères de hiérarchisation des priorités seront retenus - peut contribuer à garantir que le processus PNA réponde aux besoins. • Les acteurs infranationaux peuvent avoir besoin d'un soutien pour établir les coûts des priorités d'adaptation et pour élaborer des approches de mobilisation de ressources afin de concevoir des stratégies de mise en œuvre. • Des occasions peuvent se présenter pour utiliser les mécanismes existants de financement du développement local pour faciliter la mise en œuvre de l'adaptation. • La mise en place de mécanismes transparents peut aider à créer un environnement favorable aux acteurs infranationaux pour accéder au financement de l'adaptation.
<p>S&E</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un système national complet de S&E intègre des données et des informations provenant des niveaux infranationaux, en prenant dûment en considération la façon dont celles-ci seront recueillies, agrégées et synthétisées. • L'établissement de liens entre les systèmes de S&E et les mises à jour du processus PNA permet de s'assurer que les expériences et les apprentissages infranationaux soient pris en compte. • Le partage des résultats synthétisés et des leçons stratégiques du système de S&E avec les acteurs infranationaux peut soutenir l'apprentissage et l'intégration dans la planification et la mise en œuvre de l'adaptation en cours.

Acronymes

CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CDV	Comité de développement villageois (Népal)
CNDD	Comité national pour le développement démocratique sous-national (Cambodge)
COP	Conférence des parties (à la CCNUCC)
D&D	Décentralisation et déconcentration (Cambodge)
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
GEPMA	Groupe d'Experts des Pays les Moins Avancés
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IISD	Institut international du développement durable
IPACC	Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique
LoCAL	Mécanisme de Financement de l'Adaptation des modes de vie au climat Local
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement durable (Colombie)
OC	Organisation communautaire
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PALA	Plan d'action local d'adaptation (Népal)
PANA	Programme d'action national aux fins de l'adaptation
PNA	Plan national d'adaptation
S&E	Suivi et évaluation
SIRE	Système d'Information Régional sur l'Environnement (Maroc)

1 Introduction

Le processus d'élaboration de plans nationaux d'adaptation (PNA) est issu de la 16e Conférence des parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Cancún en 2010, où les Parties ont affirmé que « l'adaptation doit être considérée comme revêtant le même degré de priorité que l'atténuation » (CCNUCC, 2010, p.3). Le Cadre de l'adaptation de Cancún a établi un processus national de planification de l'adaptation pour identifier les besoins d'adaptation à moyen et long terme et pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies et programmes pour répondre à ces besoins. Depuis, différents pays du monde ont fait avancer leurs processus PNA, en prenant des mesures pour évaluer les besoins de développement et les facteurs de vulnérabilité au climat, analyser le climat actuel et les scénarios pour l'avenir et examiner et évaluer les options d'adaptation. Beaucoup ont démarré le processus d'intégration de l'adaptation dans les politiques et plans pour les secteurs sensibles au climat tels que l'agriculture et l'eau.¹ La plupart des pays ont également inclus des objectifs d'adaptation dans le cadre de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) à l'égard de la CCNUCC.²

Une attention croissante a récemment été apportée au rôle des acteurs infranationaux dans l'avancement de la mise en œuvre de l'adaptation dans les pays en développement. Par exemple, dans l'Accord de Paris de décembre 2015, il a été reconnu que l'adaptation, tout en étant un défi mondial, présente des dimensions locales et infranationales (CCNUCC, 2015). Pour être efficaces, les processus PNA doivent refléter ces dimensions - tout en tenant compte de la diversité infranationale - ainsi que le rôle critique des autorités infranationales et des organisations locales dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'adaptation.

Cette note d'orientation est conçue pour les équipes de PNA et d'autres parties prenantes qui souhaitent renforcer l'intégration verticale dans le processus. Elle expose le contexte des raisons de la liaison des efforts nationaux et infranationaux en matière d'adaptation, s'inspirant du cadre politique et des orientations du processus ainsi que des expériences engrangées à ce jour pour faciliter l'adaptation. Elle présente les principaux enjeux de l'intégration verticale, y compris les questions à examiner dans différentes dimensions du processus PNA. Un résumé des points clés à garder à l'esprit pour une intégration verticale efficace fournit un aperçu de l'ensemble du processus. La note d'orientation présente une approche souple qui peut être adaptée au contexte, aux capacités et aux ressources disponibles du pays.



¹ Voir, par exemple, les expériences de [la Jamaïque](#), [des Philippines](#) et de [la Grenade](#) documentées par le Réseau mondial de PNA.

² En août 2016, 142 CDN déposées (soit 89 %) sur un total de 162 incluaient l'adaptation, d'après CAIT Climate Data Explorer : <https://cait.wri.org/indc/>

2 Utiliser cette note d'orientation

La présente note d'orientation est conçue comme un complément aux [Directives techniques pour le processus des PNA](#) élaborées en 2012 par le Groupe d'Experts des Pays les Moins Avancés (GEPMA) de la CCNUCC. Elle fournit une orientation supplémentaire et ciblée qui peut être appliquée parallèlement aux directives pour renforcer l'intégration verticale tout au long du processus PNA. A l'instar des directives techniques, la présente note d'orientation n'est pas prescriptive ; elle est conçue pour être souple, en mettant en évidence des questions qui peuvent être abordées à des degrés divers en fonction d'un contexte national donné, de la capacité des acteurs nationaux et infranationaux et des ressources disponibles pour soutenir l'intégration verticale dans le processus PNA.

Les rubriques restantes de cette note d'orientation sont structurées comme suit :

- La **section 3** présente **le concept de l'intégration verticale** et pourquoi celle-ci est importante pour le processus PNA. Cette partie comprend également des explications sur les termes clés utilisés au sein de la note.
- La **section 4** décrit **comment démarrer** l'intégration verticale en se concentrant sur l'édification d'engagements, les éléments à intégrer dans la feuille de route du PNA et les facteurs favorables à l'intégration verticale tout au long du processus PNA
- Les **sections 5, 6 et 7** fournissent des orientations quant à la manière d'aborder l'intégration verticale dans la planification, la mise en œuvre et le S&E, y compris les **principaux enjeux** et **questions à examiner** et des liens vers les étapes pertinentes des directives techniques des PNA.
- La **section 8** présente un **résumé des points clés** qui ressortent des sections précédentes.

Des exemples pratiques témoignant de l'intégration verticale dans différents contextes sont inclus pour illustrer davantage les enjeux et leur importance. Un aperçu des principaux enjeux, des questions et des étapes associées des directives techniques est fourni en annexe A.

Tout au long du document, des symboles seront utilisés pour vous diriger vers les éléments clés de la note d'orientation :

Lorsque vous voyez...

Cherchez



Questions clés à considérer pour améliorer l'intégration verticale



Pratiques citées en exemple qui illustrent l'intégration verticale en action



Liens vers les étapes des Directives techniques des PNA

Le tableau 1 fournit un aperçu des termes et concepts clefs tels qu'ils sont utilisés dans cette note d'orientation.

Tableau 1 : Termes et concepts clefs	
Acteurs infranationaux	Le terme « acteurs infranationaux » se réfère au collectif des différents acteurs intervenant aux niveaux infranationaux, y compris les autorités infranationales, les organisations locales et les communautés.
Autorités infranationales	Les autorités infranationales sont les structures gouvernementales qui existent dans un système de gouvernance décentralisé. Selon le pays, cela peut inclure les régions, districts, comtés, communes ou municipalités. Le pouvoir, les responsabilités et la capacité de ces autorités diffèrent selon le niveau et le degré de décentralisation du pays. Les autorités infranationales peuvent inclure des représentants de ministères de tutelle tels que l'agriculture et l'eau.
Communautés locales	Les communautés locales, lorsqu'elles sont citées dans les décisions clefs de la CCNUCC, ne sont pas définies. Aux fins de la présente note d'orientation, les communautés locales sont des groupes de personnes vivant dans une localité géographique qui sont liées par des liens sociaux, des intérêts communs et / ou des actions conjointes (adapté de MacQueen et coll., 2001).
Décentralisation	La décentralisation est le processus par lequel les pouvoirs, fonctions, responsabilités et ressources sont transférés des autorités centrales aux autorités infranationales et / ou à d'autres acteurs intervenant aux niveaux infranationaux. Le processus de décentralisation établit un système de coresponsabilité entre les institutions centrales et infranationales, selon le principe de subsidiarité (voir ci-dessous) (Conseil économique et social des Nations Unies, 2006).
Local	Le terme « local » désigne les entités et processus qui existent en dehors du système officiel de gouvernance, souvent à un niveau inférieur à la structure administrative la plus basse au sein de ce système.
Infranational	Le terme « infranational » se réfère aux institutions, systèmes et processus qui existent à des niveaux inférieurs au niveau national, y compris au niveau local.
Organisations locales	Les organisations locales sont des institutions non gouvernementales, y compris les autorités traditionnelles, les organisations communautaires (OC), les institutions du secteur privé et les organisations non gouvernementales (ONG) (basées soit localement soit au niveau national / international avec des activités localisées). Dans des contextes où la décentralisation est limitée ou dans des endroits où la capacité des autorités infranationales est faible, ces organisations peuvent jouer un rôle moteur pour faciliter les processus de développement.
Peuples autochtones	L'Organisation des Nations Unies n'a pas de définition convenue des peuples autochtones. Elle identifie cependant un certain nombre de caractéristiques clefs tels que l'auto-identification fondée sur la continuité des sociétés précoloniales et / ou précolonisées ; une langue, une culture et des croyances distinctes ; et un lien vigoureux avec les territoires et les ressources naturelles environnantes. Les peuples autochtones ont souvent des systèmes sociaux, économiques ou politiques distincts (Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, document non daté). Ils sont des intervenants clefs dans les processus PNA, surtout aux niveaux infranationaux.
Subsidiarité	Le principe de subsidiarité vise « à rapprocher l'exercice des compétences au niveau le plus proche possible des citoyens » (Parlement européen, 2016, p. 1). Concrètement, il suggère que le pouvoir décisionnel soit utilisé et les ressources soient allouées au niveau administratif le plus faible possible ou approprié.

3 Intégration verticale dans le processus PNA

Cette section présente une introduction au concept de l'intégration verticale et explique pourquoi celle-ci est importante au processus PNA.

Comprendre l'intégration verticale

Dans le contexte du processus PNA, l'intégration verticale est *le processus de création de liens intentionnels et stratégiques entre la planification, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation (S&E) de l'adaptation aux niveaux national et infranational*. Le niveau infranational, par définition, comprend les acteurs et processus qui existent en-dessous du niveau national. Dans le contexte d'un pays donné, cela peut inclure plusieurs niveaux, y compris le niveau local. L'intégration verticale ne constitue pas une étape unique du processus PNA - il s'agit d'un effort continu pour s'assurer que d'une part les réalités locales soient reflétées dans le PNA et que d'autre part le PNA permette une adaptation aux niveaux infranationaux. Elle est motivée par la reconnaissance de la diversité infranationale en matière de vulnérabilité aux changements climatiques, ainsi que par le rôle important joué par les autorités infranationales et les organisations locales pour promouvoir l'adaptation. Une intégration verticale efficace exige de la part des acteurs nationaux un engagement explicite à mettre en place un processus PNA inclusif et participatif, avec un dialogue continu à toutes les étapes entre les acteurs nationaux et infranationaux.

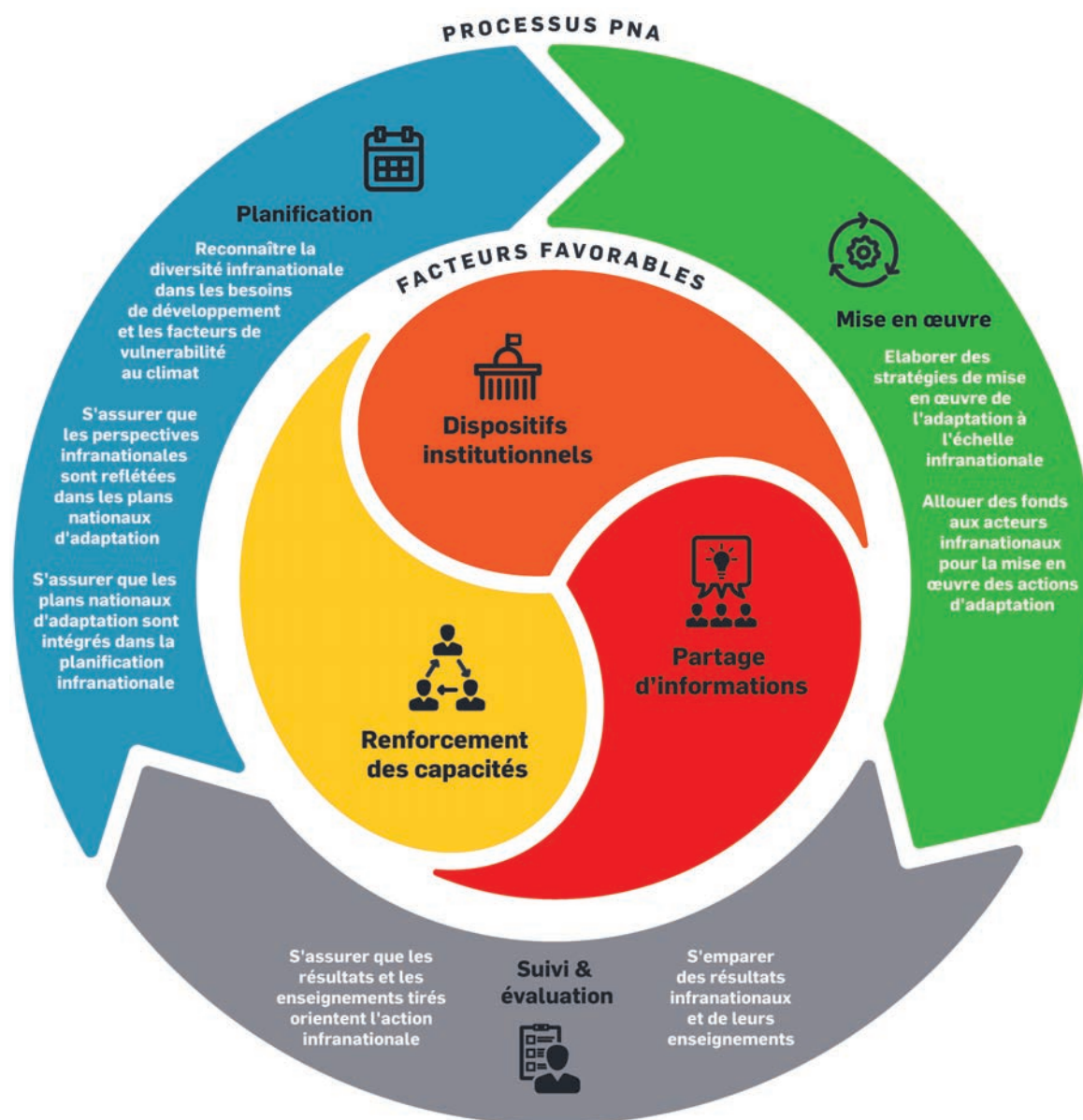
L'intégration verticale dans le processus PNA comporte trois dimensions principales, comme le montre la figure 1. La planification, la mise en œuvre et le S&E sont les principaux éléments du processus PNA et l'intégration verticale demeure pertinente tout au long de celui-ci :

- Dans le processus de **planification**, l'intégration verticale vise à faciliter le dialogue entre les parties prenantes à différents niveaux, afin de s'assurer que les processus de planification de l'adaptation aux niveaux national et infranational soient informés et se soutiennent mutuellement.
- L'intégration verticale dans la **mise en œuvre** vise à garantir la coordination et la collaboration entre les acteurs nationaux et infranationaux dans leurs priorités et actions d'adaptation, en particulier pour permettre aux autorités infranationales et aux organisations locales d'accéder aux informations, aux ressources (y compris financières) et à la capacité dont elles ont besoin pour mettre en œuvre l'adaptation.
- Au sein des systèmes de **S&E**, l'intégration verticale facilite le recueil des processus, résultats et apprentissages en matière d'adaptation au niveau infranational, tout en veillant à ce que les résultats et les enseignements au niveau national soient partagés afin d'éclairer la planification et la mise en œuvre à l'échelle infranationale.



Comme le montre la figure 1, il s'agit d'un processus itératif, avec chacune des dimensions générant des renseignements et de l'expérience qui alimentent les autres dimensions. Au centre du processus se trouvent les facteurs favorables - les dispositifs institutionnels, le partage d'informations et le renforcement des capacités - qui facilitent l'intégration verticale à travers ces dimensions. Les dispositifs institutionnels fournissent les mécanismes de coordination, de renforcement des capacités et de communication entre les différents niveaux. Le partage d'informations favorise l'efficacité et l'efficacité du processus et veille à ce que les informations autochtones et scientifiques en matière de climat soient toutes les deux appliquées, tandis que le renforcement des capacités garantit que les acteurs de différents niveaux possèdent les connaissances et compétences nécessaires pour participer au processus. Comme pour le processus PNA lui-même, l'approche de l'intégration verticale est censée être itérative et souple, en intégrant de nouvelles connaissances et en répondant aux changements de contexte au fil du temps.

Figure 1 : Principaux enjeux de l'intégration verticale dans le processus PNA



Pourquoi l'intégration verticale dans le processus PNA ?

Des décisions prises récemment dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) incitent fortement les Parties à créer des liens entre les niveaux national et infranational durant la planification, la mise en œuvre et le S&E des processus PNA. Par exemple, l'Accord de Paris invite les Parties à respecter, promouvoir et prendre en considération les droits des peuples autochtones, des communautés locales et des personnes en situation vulnérable à travers des efforts pour mettre en œuvre leurs engagements. Il préconise aussi des initiatives plus fortes et plus ambitieuses en matière de climat de la part des villes et d'autres autorités infranationales, des communautés locales et des peuples autochtones, tout en reconnaissant la nécessité de renforcer les capacités aux niveaux infranationaux et de consolider et soutenir les efforts des communautés locales et des peuples autochtones dans leur réponse aux changements climatiques (CCNUCC, 2015).

La décision de Cancún établissant le processus PNA met en exergue les principes clefs qui devraient guider les Parties pour faire avancer l'adaptation (CCNUCC, 2010). L'intégration verticale est essentielle à plusieurs de ces principes.

- **Participatif** : La participation constitue un élément clef de la bonne gouvernance (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 2016). L'inclusion du droit des personnes de participer aux décisions qui les concernent dans le cadre de Cancún est conforme à d'autres accords internationaux et notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme (ONU, 1948). L'application de ce principe au processus PNA implique plus qu'une simple consultation - elle nécessite l'engagement actif et la responsabilisation des parties prenantes à travers la planification, la mise en œuvre et le S&E du PNA. Les autorités infranationales et les organisations locales sont généralement bien placées pour faciliter la participation car elles entretiennent de meilleurs liens avec les communautés et connaissent les particularités contextuelles au niveau local.
- **Transparent** : Tout comme la participation, la transparence est considérée comme un principe fondamental de la bonne gouvernance (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 2016). La transparence implique la divulgation ouverte et claire d'informations, de plans, de processus et d'actions (Transparency International, 2016). Le partage des renseignements doit être opportun, précis, pertinent et accessible afin de permettre à différentes parties prenantes aux niveaux national et infranational d'analyser et d'utiliser ces informations et de s'engager dans des processus et mesures pertinents (Transparency Accountability Initiative, 2016). La transparence aide à garantir que les acteurs gouvernementaux fassent preuve de réactivité et de responsabilité envers leurs électeurs. L'intégration verticale peut contribuer à la transparence en permettant le partage d'informations entre les niveaux, comblant ainsi l'écart entre les décideurs du gouvernement central et les personnes qu'ils visent à soutenir.
- **Sensibilité aux questions de genre** : L'intégration verticale fortifie la capacité des équipes de PNA à tenir compte de la diversité. Au sein des pays, cela comprend les différences écologiques et économiques ayant un impact sur la vulnérabilité aux changements climatiques. De manière significative, elle comprend également la diversité sociale, y compris les différences fondées sur le genre, en reconnaissant que les femmes et les hommes vivent différemment les effets du changement climatique et ont des besoins et capacités d'adaptation différents. Le fait d'évaluer les besoins et de définir les priorités avec les acteurs infranationaux améliore la probabilité que les différences fondées sur le genre seront prises en compte et que les inégalités seront abordées lors de la planification et de la mise en œuvre.
- **Prise en compte des groupes, communautés et écosystèmes vulnérables** : Ce principe renvoie au concept de diversité infranationale, en reconnaissant que les pays ne sont pas homogènes en ce qui concerne leur vulnérabilité aux changements climatiques ou leurs priorités en matière d'adaptation. L'intégration verticale permet une reconnaissance systématique de cette diversité en fournissant des points d'entrée pour que les groupes et communautés vulnérables participent au processus ainsi qu'en donnant l'occasion d'étudier les besoins et les priorités en matière d'adaptation au niveau de l'écosystème.

Ces engagements obligent les pouvoirs publics à investir dans l'intégration verticale et à mettre en place des politiques et ressources appropriées afin de permettre une action locale en faveur de l'adaptation.³

D'un point de vue pratique, il existe des preuves considérables quant à la valeur des approches de l'adaptation menées au niveau local (voir, par exemple, Ayers & Forsyth, 2009). Bien que le changement climatique soit un phénomène mondial, ses effets sont souvent vécus à une échelle localisée sous la forme d'altérations des schémas pluviométriques et météorologiques et d'extrêmes plus fréquents ou plus intenses tels que des fortes pluies, des sécheresses et des inondations. Cette augmentation du risque et de l'incertitude suscite des difficultés pour les moyens de subsistance des populations et les progrès du développement local. Sans la compréhension et la considération de ces défis, les efforts en faveur de l'adaptation pourront se révéler inefficaces ou, dans le pire des cas, mal adaptés. La nature même de l'adaptation, en tant que processus continu, nécessite l'intégration des connaissances autochtones et scientifiques afin de s'assurer que les efforts d'adaptation soient fondés sur les connaissances et pratiques locales et que les organisations et communautés locales disposent de l'information dont elles ont besoin pour une prise de décision évolutive. L'approche la plus efficace au processus PNA impliquera donc une combinaison d'approches descendantes et ascendantes, tout en reconnaissant qu'une grande partie de la mise en œuvre de l'adaptation se déroulera aux niveaux infranationaux, dont le niveau local (CCNUCC, 2012).



³ Une attention croissante est également portée à l'intégration verticale dans l'atténuation des changements climatiques. Voir par exemple les expériences de [l'Afrique de Sud](#), de la [Tunisie](#) et du [Japon](#) ainsi que les [recommandations](#) élaborées par le projet GIZ intitulé Vertically Integrated Nationally Appropriate Mitigation Actions (V-NAMAs).

4 Démarrer l'intégration verticale

Il ressort clairement des décisions de la CCNUCC et des Directives techniques des PNA que les acteurs infranationaux jouent un rôle important dans le processus PNA. Pour une intégration verticale efficace, les mécanismes pour y parvenir doivent être considérés dès le début du processus. Cette section traite de certaines des questions que vous devriez prendre en considération lors du lancement du processus PNA et de l'élaboration de la feuille de route.



A1 : Lancement du processus d'élaboration des plans nationaux d'adaptation (PNA)

Construire l'engagement pour l'intégration verticale

La meilleure approche de l'intégration verticale doit être décidée en fonction des circonstances particulières de votre pays et de votre processus PNA spécifique. Dans de nombreux contextes, la première étape consiste à établir un mandat qui comprend l'engagement infranational. Son aspect dépendra du pays : dans les pays qui sont bien avancés dans le processus de décentralisation du pouvoir de décision vers les autorités infranationales, la création de cet engagement sera probablement plus facile, car il y aura déjà des cadres et mécanismes réglementaires en place pour la planification infranationale, l'allocation des ressources et d'autres fonctions utiles à l'intégration verticale dans le processus PNA. Dans d'autres pays, davantage de travail peut être requis pour générer une volonté politique et des ressources pour mobiliser les parties prenantes infranationales.

Une fois qu'un mandat est instauré pour engager les parties prenantes infranationales dans le processus PNA, la prochaine étape consiste habituellement à déterminer quels acteurs doivent être impliqués. Cela commence généralement par les autorités infranationales. Différents pays ont un éventail de structures institutionnelles au niveau infranational et il peut y avoir ou non des points d'entrée clairs pour l'engagement dans le processus PNA. Vous devrez décider quelles institutions devraient être impliquées en fonction du contexte particulier de votre pays. Parmi les options possibles figurent l'autorité de planification du développement local, les représentants infranationaux des principaux ministères de tutelle concernés tels que l'environnement, l'eau et l'agriculture et / ou les groupes de travail multisectoriels axés sur des questions pertinentes (comme la sécurité alimentaire ou la gestion des écosystèmes). Vous devrez également décider comment ces acteurs seront impliqués, par exemple en incluant des représentants du gouvernement régional ou provincial dans l'équipe de PNA. Dans de nombreux pays, il existe plus d'un niveau d'autorité infranationale (par exemple, les districts peuvent être organisés en régions) - vous devrez donc considérer quels acteurs à ces différents niveaux sont les mieux placés pour assumer différents rôles dans le processus PNA. Dans la mesure du possible, vous devriez vous baser sur les mécanismes existants de collaboration entre les différents niveaux de gouvernement.

L'intégration verticale ne concerne pas seulement la collaboration entre autorités nationales et infranationales. Idéalement, elle impliquera d'autres parties prenantes, y compris les organisations et communautés locales et les groupes vulnérables qui participent activement au processus. Lorsque les autorités infranationales ont déjà des relations solides avec ces autres entités, par exemple au moyen de processus de développement locaux participatifs ou de plateformes d'intervenants sur des questions particulières, leur participation au processus PNA sera plus évidente. Lorsque ces relations n'existent pas, un investissement dans la cartographie des parties prenantes et dans la sensibilisation peut être nécessaire pour identifier les acteurs appropriés et les engager dans le processus. Assurer un langage commun et une vision partagée du processus est essentiel pour créer une collaboration efficace entre les différentes parties prenantes concernées.

Incorporer l'intégration verticale dans la feuille de route du PNA

Afin d'assurer qu'une attention appropriée est portée à l'intégration verticale tout au long du processus PNA, vous devriez préciser clairement la stratégie pour impliquer les parties prenantes infranationales dans la feuille de route du PNA. Au minimum, la feuille de route devrait inclure les éléments suivants concernant l'intégration verticale :

- L'identification des points stratégiques du processus PNA dans lesquels participeront les parties prenantes infranationales.
- Un résumé des rôles et responsabilités pour les éléments du processus PNA associés à l'intégration verticale.
- Une description des dispositifs institutionnels pour l'intégration verticale au cours de la planification, la mise en œuvre et le S&E.

Une stratégie plus approfondie pour l'intégration verticale pourrait comprendre :

- L'identification des informations et ressources existantes qui peuvent alimenter le PNA afin d'appuyer l'intégration verticale (par exemple, des plans locaux d'adaptation déjà élaborés ou des rapports d'évaluation pour des projets d'adaptation) ainsi que des lacunes en matière d'information aux niveaux infranationaux qui doivent être comblés.
- Une stratégie de renforcement des capacités afin de permettre le processus d'intégration verticale.
- Une description des mécanismes, des rôles et des responsabilités pour la production et le partage de l'information entre les différents niveaux durant le processus.
- L'identification de groupes spécifiques qui seront représentés dans le processus, tels que les femmes, les peuples autochtones, les groupes socialement marginalisés et les différents groupes de moyens de subsistance (tels que les pêcheurs, les agriculteurs ou les peuples pastoraux).
- Une stratégie pour garantir la sensibilité aux questions de genre en termes de participants, d'approches de facilitation et d'identification des priorités.
- Une description de l'approche de gestion des questions sensibles et des éventuels conflits qui peuvent survenir dans le cadre de processus participatifs.
- L'identification des résultats attendus par rapport à l'intégration verticale.

Le but de réfléchir aux stratégies d'intégration verticale lors de l'élaboration de la feuille de route est d'assurer une participation active et la représentation d'un large éventail de voix sans créer un processus excessivement lourd. La nature du PNA, en tant que processus itératif et souple, permet d'accroître l'attention portée à l'intégration verticale et l'investissement dans celle-ci à mesure que les connaissances et les capacités soient construites à tous les niveaux. Les orientations fournies dans les sections 5 à 7 apportent des précisions supplémentaires sur la façon d'aborder ces éléments à différents moments du processus PNA.

« Il est essentiel qu'un large éventail de parties prenantes soit impliqué dans le processus de planification et de mise en œuvre de façon à garantir que l'évaluation et les résultats des actions entreprises seront bien compris et alimenteront le processus décisionnel. En ce sens, l'adaptation peut être considérée comme une façon d'aider les parties prenantes à atteindre leurs objectifs communs de développement et d'adaptation dans un contexte climatique changeant. »

Directives techniques pour le processus des PNA (CCNUCC, 2012)

Facteurs favorables à l'intégration verticale

Dans cette note d'orientation, nous soulignons trois facteurs favorables clefs qui soutiennent l'intégration verticale durant la totalité du processus PNA :

- **Dispositifs institutionnels** : Les mécanismes qui facilitent le dialogue entre les niveaux national et infranational et qui garantissent l'engagement des acteurs infranationaux dans le processus PNA.
- **Partage d'informations** : La production et le partage des informations, y compris l'information sur le climat⁴ ainsi que des informations relatives au PNA et aux processus connexes, afin de s'assurer que tous les acteurs agissent de manière éclairée.
- **Renforcement des capacités** : S'assurer que les acteurs aux niveaux national et infranational possèdent les capacités requises pour que l'intégration verticale puisse avoir lieu dans le processus PNA.

Comme le montre la figure 1, ces facteurs sont au centre du processus d'intégration verticale, en fournissant une base pour tout ce qui doit se produire pendant la planification, la mise en œuvre et le S&E. La figure 2 montre l'importance de ces facteurs favorables dans chacune de ces dimensions. Les questions à prendre en considération pour les facteurs favorables sont intégrées au sein des orientations qui suivent (voir également l'annexe A).

Figure 2 : Facteurs favorables à l'intégration verticale

	Planification	Mise en œuvre	Suivi & évaluation
Dispositifs institutionnels	Il existe des mécanismes pour relier les processus de planification de l'adaptation aux niveaux national et infranational	Des mécanismes existent et des ressources ont été allouées pour une coordination permanente entre les acteurs nationaux et infranationaux	Il existe des mécanismes pour relier les systèmes nationaux et infranationaux de S&E
Partage d'informations	Des informations pertinentes sont partagées entre les niveaux national et infranational afin de faciliter la planification de l'adaptation	Les acteurs à tous les niveaux disposent des renseignements nécessaires à une mise en œuvre efficace et performante des mesures d'adaptation	Des informations sont produites et partagées de façon continue entre les niveaux national et infranational
Renforcement des capacités	Les acteurs nationaux et infranationaux ont la capacité de s'engager dans des processus de planification de l'adaptation qui sont coordonnés et qui se soutiennent mutuellement	Les acteurs infranationaux ont la capacité de planifier et de mettre en œuvre des mesures d'adaptation à long terme	Les acteurs infranationaux ont la capacité de suivre et d'évaluer les mesures d'adaptation

⁴ Dans ce document, l'information sur le climat se réfère à un éventail de différentes sortes d'informations utiles pour éclairer la prise de décisions relatives à l'adaptation, y compris des données sur les variables météorologiques et climatiques essentielles, l'analyse des facteurs de vulnérabilité aux changements climatiques, les scénarios climatiques futurs, etc.



Les nœuds régionaux de changement climatique (Climate Change Regional Nodes) de la Colombie : Une plateforme multipartite reliant la planification et l'action en matière d'adaptation aux échelles nationale et infranationale

Un message fondamental relatif au processus PNA de la Colombie est que des décisions éclairées concernant l'adaptation sont rentables. Le pays a adopté une approche pluridisciplinaire pour son processus PNA en l'alignant sur son plan de développement national pour 2014 - 2018. Un élément clef du processus est l'intégration de l'adaptation dans les processus de planification sectoriels, territoriaux et municipaux (Département national de la planification, gouvernement de la Colombie, 2016). Pour faciliter cela, neuf nœuds régionaux ont été mis en place ; ceux-ci comprennent des représentants du gouvernement ainsi que des acteurs du secteur privé, des instituts de recherche, des universités et des parties prenantes de la société civile.

Le système de gouvernance de la Colombie est constitué de 32 départements (le niveau en-dessous du gouvernement national) et municipalités composant l'administration locale (les zones rurales et urbaines sont toutes les deux dénommées « municipalités »). Les nœuds régionaux regroupent des départements de la même zone qui présentent des caractéristiques similaires. Ce modèle a émergé de façon naturelle lorsque trois départements dans la région caféicole ont décidé de travailler ensemble sur la planification de l'adaptation. Le Ministère de l'Environnement et du développement durable (MEDD), reconnaissant l'intérêt de cette approche, a instauré neuf nœuds régionaux à travers le pays. Le caractère de ces organismes était informel jusqu'en février 2016, lorsqu'un décret intégrant officiellement les nœuds régionaux dans le système national de gouvernance du changement climatique a été approuvé. Les nœuds sont actuellement en train d'officialiser leurs structures, notamment en définissant les rôles et responsabilités et la planification pour les années à venir.

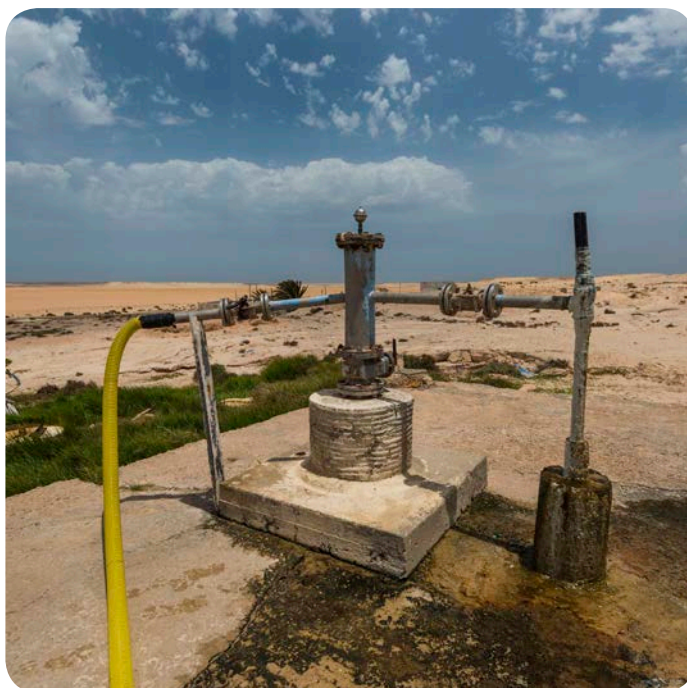
Les nœuds régionaux ne sont pas des organismes décisionnaires : leur objectif principal est de fournir une plateforme multipartite pour le partage d'informations et la collaboration autour du changement climatique, tant sur le plan de l'adaptation que sur celui de l'atténuation. Ils servent de lien entre les niveaux national et infranational. Le MEDD assure la circulation de l'information entre les nœuds et la commission intersectorielle sur le changement climatique, qui est le plus haut organe de décision conduit par le MEDD et le Département national de la planification. Le but est que les nœuds fournissent un cadre global pour la planification au niveau départemental, avec comme objectif ultime l'intégration du changement climatique dans les plans de développement municipal et d'utilisation des sols, qui à leur tour dirigent l'affectation des ressources aux pouvoirs publics locaux. L'officialisation des nœuds a été une étape importante permettant un éloignement vis-à-vis d'une approche rigoureusement descendante par sa création d'une plateforme permettant à différentes parties prenantes de participer à la planification de l'adaptation au niveau infranational (M. Rojas-Laserna, communication personnelle, le 16 août 2016).

5 Planification

La planification est une étape critique du processus PNA. Il s'agit du stade où les vulnérabilités sont analysées, les options d'adaptation sont identifiées et les bases sont posées pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'adaptation. Dans le processus PNA, la planification est une approche souple qui implique souvent d'intégrer l'adaptation dans les plans ou stratégies existants plutôt que ou en plus de créer un nouveau plan ou document de PNA autonome. Il s'agit d'un processus itératif dans lequel de nouvelles informations, connaissances et leçons sont intégrées au fil du temps et à différents niveaux. L'intégration verticale dans la planification vise à garantir que les processus de planification aux niveaux national et infranational se soutiennent mutuellement, avec un dialogue entre les acteurs à différents niveaux tout au long du processus.

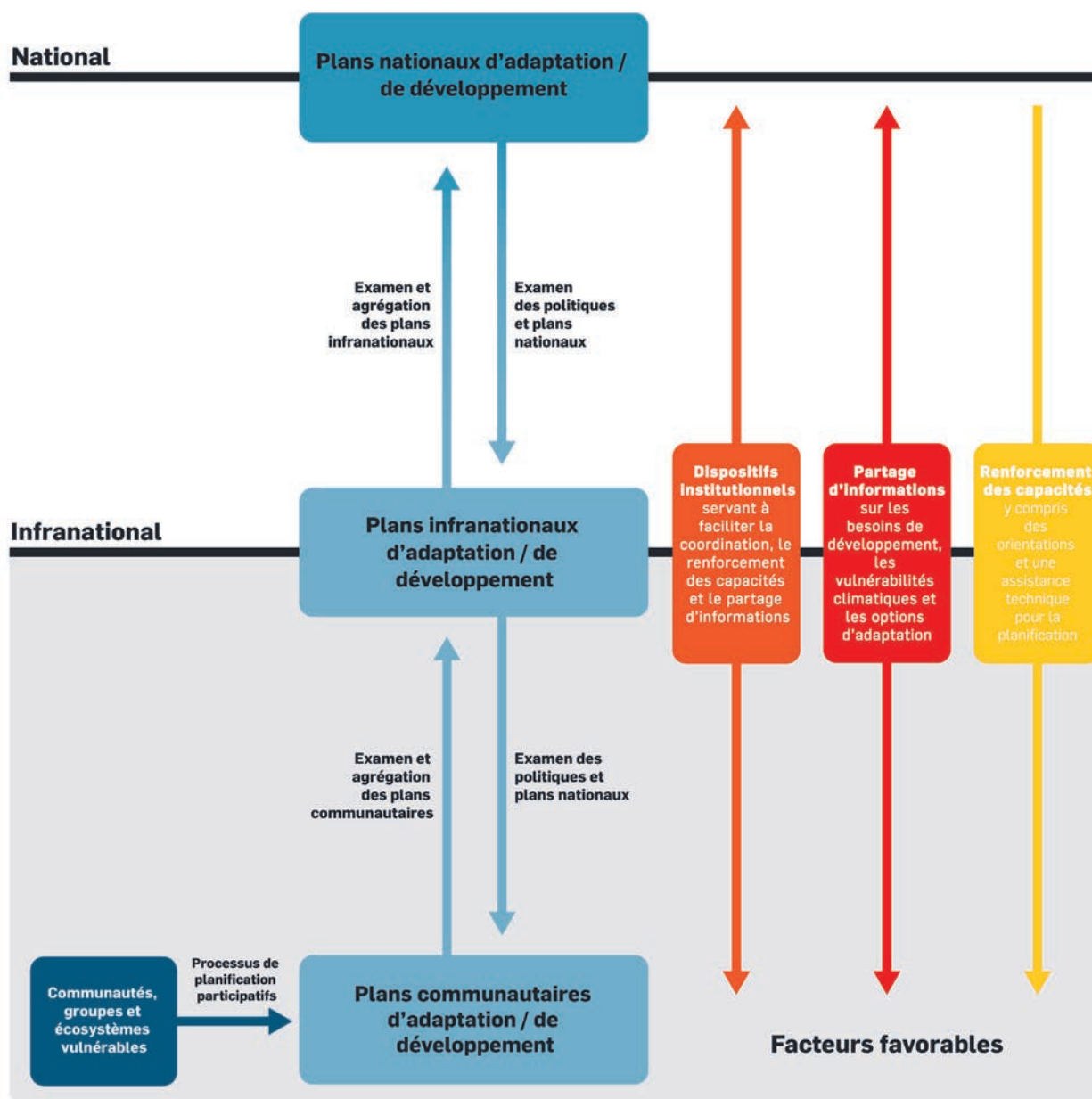
La figure 3 présente une représentation simplifiée des relations et processus qui relient les niveaux national et infranational pendant la phase de planification. Parce que la planification du PNA est un processus itératif, il existe une souplesse dans l'enchaînement des étapes pour l'intégration verticale. Dans certains contextes, la planification au niveau national est menée d'abord, par exemple par le biais de l'élaboration de plans d'adaptation sectoriels qui fournissent un cadre pour la planification infranationale. Dans d'autres contextes, la planification infranationale est achevée en premier et ces plans sont compilés et synthétisés afin de générer des plans nationaux. La plupart des pays finiront probablement par combiner ces deux approches, en poursuivant simultanément les processus de planification nationale et infranationale, chacun éclairant l'autre. Cette approche itérative est illustrée par les flèches bleue qui montrent les liens bidirectionnels entre les processus de planification aux différents niveaux.

Pour être efficace, la phase de planification doit s'enraciner dans les réalités des communautés, groupes et écosystèmes vulnérables à l'aide de processus participatifs de planification qui sont inclusifs et sensibles aux questions de genre ; ceci sera crucial pour la phase de mise en œuvre qui est abordée plus en détail dans la section 6. Ces processus réunissent différentes parties prenantes dans le dialogue sur les besoins de développement et les facteurs de vulnérabilité au climat afin de générer, obtenir et analyser des informations sur le climat et d'identifier les options d'adaptation à inclure dans les plans communautaires d'adaptation et / ou de développement. Des processus similaires sont menés par les autorités infranationales, avec la participation d'institutions pertinentes, y compris des acteurs de la société civile et du secteur privé, afin de produire des plans au niveau des gouvernements infranationaux. À chaque niveau, l'information disponible provenant des processus de planification menés aux autres niveaux est examinée et intégrée dans les plans.



L'intégration verticale dans la planification est facilitée par les trois facteurs favorables. Comme le montre la flèche orange de la figure 3, des dispositifs institutionnels doivent être mis en place pour relier les différents niveaux et faciliter la coordination des processus de planification, du renforcement des capacités et du partage d'informations. Le niveau national investira souvent dans le renforcement des capacités, par exemple en fournissant des conseils et une assistance technique pour la planification aux niveaux infranationaux, comme le montre la flèche jaune. La flèche rouge représente le partage continu d'informations qui est nécessaire entre les différents niveaux tout au long du processus de planification. Cela comprend le partage des renseignements sur le climat ainsi que des informations sur le processus de planification lui-même.

Figure 3 : L'intégration verticale dans la planification



Des orientations sur la manière d'aborder les enjeux et interrogations autour de l'intégration verticale dans la planification sont fournies dans les sections qui suivent.

Facteurs favorables à l'intégration verticale dans la planification

Quels mécanismes existent déjà pour faciliter les liens entre les processus de planification nationaux et infranationaux ? Comment les mettre à profit pour le processus PNA ?

Dans de nombreux pays, des dispositifs institutionnels existent déjà pour lier la planification nationale et infranationale, par exemple au moyen de processus de planification du développement local entrepris dans le cadre de stratégies nationales pour la réduction de la pauvreté et la croissance économique. Là où ces mécanismes existent, les équipes de PNA devraient se demander comment les mobiliser pour soutenir l'intégration verticale dans le processus PNA, par exemple en utilisant les plateformes de planification existantes pour entreprendre l'évaluation et la priorisation du PNA. Cela permettra un engagement efficace des acteurs infranationaux tout en suscitant une prise de conscience et une compréhension de l'adaptation parmi les autorités infranationales et les organisations locales. Là où ces mécanismes n'existent pas, vous devrez considérer quels dispositifs institutionnels sont nécessaires pour faciliter cet engagement.

A1 : Lancement du processus d'élaboration des plans nationaux d'adaptation (PNA)

Quelles informations doivent être générées et partagées entre les acteurs nationaux et infranationaux afin de faciliter la planification de l'adaptation à différents niveaux ?

Les acteurs à différents niveaux ont des besoins en information pour la planification de l'adaptation qui sont différents mais reliés. Un intrant clef du processus est l'information sur le climat, y compris celle traitant des observations, de l'évolution des tendances et des prévisions futures. L'intégration verticale offre la possibilité de fusionner les données et prévisions nationales et infranationales avec les connaissances locales et autochtones. Ce processus nécessite la communication de l'information scientifique de manière accessible et pertinente pour les parties prenantes locales. Cette intégration des connaissances locales avec les informations scientifiques permet d'évaluer les facteurs de vulnérabilité au climat et d'identifier les options d'adaptation qui sont contextuelles et robustes par rapport aux scénarios futurs. Le partage de renseignements entre les différents niveaux devrait également inclure la communication générée par le processus de planification lui-même, en termes d'analyse des besoins de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat et d'identification des options d'adaptation.

B2 : Evaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent

Quels sont les besoins et lacunes par rapport aux capacités pour engager les parties prenantes infranationales dans les processus de planification de l'adaptation ?

Même dans les pays où des progrès significatifs ont été réalisés en matière de décentralisation, des lacunes en matière de capacités au niveau infranational peuvent présenter des défis pour l'intégration verticale dans le processus PNA. La planification de l'adaptation implique une compréhension des changements climatiques et l'éventail des réponses appropriées, ainsi que des compétences telles que l'évaluation de la vulnérabilité et la planification de scénarios. Ces capacités peuvent ne pas exister aux niveaux infranationaux, auquel cas la phase de planification du processus PNA devra accentuer le renforcement des capacités des acteurs infranationaux. En même temps, les processus impliqués dans l'engagement des parties prenantes infranationales dans la planification des PNA seront probablement différents de ceux employés au niveau national. L'engagement effectif des parties prenantes requiert des compétences particulières, y compris une facilitation inclusive et sensible aux questions de genre, un règlement des conflits et une communication efficace. Vous devrez déterminer si votre équipe de PNA dispose de la combinaison appropriée de compétences et, dans la négative, comment celles-ci peuvent être consultées pour garantir un processus efficace et véritablement participatif.

A3 : Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA

Reconnaître la diversité infranationale dans les besoins de développement et les facteurs de vulnérabilité au climat

? Quelle analyse a été effectuée pour susciter une compréhension de la diversité infranationale dans les besoins de développement et les facteurs de vulnérabilité au climat ?

Une analyse détaillée de la vulnérabilité climatique dans tous les contextes socioéconomiques et écologiques différents d'un pays peut dépasser la portée du processus PNA. Néanmoins, dans certains pays, un nombre important d'analyses peut déjà avoir été effectué aux niveaux infranationaux. La phase de recensement est une occasion de recueillir des informations sur les besoins de développement et les facteurs de vulnérabilité au climat qui ont été générées par d'autres acteurs et / ou dans le cadre de projets gouvernementaux précis. Il peut s'agir d'évaluations de la vulnérabilité entreprises pendant la phase de planification des projets d'adaptation aux changements climatiques mis en œuvre par le gouvernement ou les ONG, d'évaluations des risques de catastrophe élaborées par les Nations Unies et d'autres agences humanitaires et / ou de recherches portant sur les incidences des changements climatiques et les mesures d'adaptation menées par des universités ou d'autres institutions, entre autres. Ces analyses peuvent constituer d'importantes sources d'information permettant de mieux comprendre la situation nationale afin d'éclairer le processus PNA.

↗ A2 : Recensement : identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation ; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA

? Quelle analyse infranationale supplémentaire est requise ?

La phase de recensement peut aussi identifier des lacunes dans les données et informations nécessaires pour évaluer les vulnérabilités et identifier les options d'adaptation à différents niveaux de planification. Pour éclairer l'intégration verticale, vous devrez peut-être mener des analyses plus approfondies sur ces enjeux, idéalement avec la participation des personnes concernées par le biais d'un processus inclusif et sensible aux questions de genre. Pour garantir la qualité de l'analyse, vous devrez probablement collaborer avec des autorités infranationales, des organisations locales et / ou des instituts de recherche. Les unités d'analyse devraient être définies de manière à tenir compte de la diversité infranationale en termes de groupes, écosystèmes ou systèmes de subsistance vulnérables.

↗ B2 : Evaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent





Comment la diversité infranationale sera-t-elle prise en compte dans l'identification des options d'adaptation ?

L'analyse de vulnérabilité fournit une base pour identifier les options d'adaptation. La désagrégation appliquée lors de l'analyse de vulnérabilité devrait se poursuivre à cette étape, étant donné que, dans de nombreux contextes, les divisions administratives peuvent ne pas représenter les unités les plus efficaces pour prendre en compte la diversité infranationale. Vous pourriez envisager d'identifier des options d'adaptation pour des systèmes de subsistance, des écosystèmes ou des groupes sociaux ou ethniques particuliers, compte dûment tenu de la manière dont ces options seront ensuite intégrées dans des plans d'adaptation et / ou de développement infranationaux et nationaux. Encore une fois, l'identification des options d'adaptation sera idéalement faite à travers un processus participatif avec la représentation d'organisations locales, avec la représentation d'organisations locales et de communautés et groupes vulnérables. Le processus devrait s'appuyer sur les expériences existantes et reconnaître que les acteurs infranationaux peuvent déjà entreprendre des mesures d'adaptation (consciemment ou inconsciemment), par exemple par des investissements dans le développement local, des ajustements aux stratégies de subsistance et / ou des efforts pour améliorer la durabilité de l'utilisation et de la gestion des ressources naturelles.



B2 : Evaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent

« Les plateformes nationales sur l'adaptation ont besoin d'inclure un éventail divers de communautés urbaines et rurales avec une attention particulière donnée à des approches participatives pour faciliter la contribution des pasteurs, des chasseurs-cueilleurs, des fermiers et des pêcheurs. »

Déclaration de N'Djamena sur l'adaptation aux changements climatiques, le pastoralisme autochtone, le savoir traditionnel et la météorologie en Afrique (2011), citée dans Crawhall (2016).



S'assurer que les perspectives infranationales sont reflétées dans les plans nationaux d'adaptation

Comment les processus infranationaux de planification de l'adaptation existants (le cas échéant) seront-ils intégrés dans le processus PNA ?

Dans de nombreux pays, une certaine planification de l'adaptation a déjà eu lieu à l'échelle infranationale. Ces processus ont souvent été entraînés par des projets axés sur l'adaptation qui incluaient une composante de planification à l'échelle des communautés ou des gouvernements infranationaux. Là où ils existent, ces plans sont une ressource très utile au processus PNA, car ils représentent un moyen efficace d'identifier les options d'adaptation aux niveaux infranationaux. Dans le cadre du processus de compilation, vous devriez recueillir, analyser et agréger les plans d'adaptation existants pour les incorporer dans le PNA, en veillant à ne pas perdre des aspects importants de la diversité infranationale au cours du processus d'agrégation. Vous devrez revoir ces plans existants pour s'assurer qu'ils intègrent des données scientifiques sur le climat et que les options d'adaptation identifiées sont réalisables et robustes. Il peut également être utile d'examiner ces plans existants sous une perspective de genre et de vulnérabilité, afin de s'assurer que le processus était inclusif et que les avantages sont partagés avec les femmes et les groupes vulnérables.

B4 : Elaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation

Comment les options d'adaptation seront-elles identifiées et évaluées aux niveaux infranationaux ?

Si des plans d'adaptation existent déjà à l'échelle des gouvernements infranationaux ou des communautés, ils peuvent fournir une première identification des options d'adaptation pour les domaines couverts, en supposant qu'ils aient été produits par le biais de processus participatifs et qu'ils aient suffisamment intégré l'information scientifique sur le climat. Si de tels plans n'existent pas encore, il peut être utile de faciliter des processus ou ateliers de planification de l'adaptation aux niveaux pertinents afin d'identifier les options et d'évaluer leur faisabilité et robustesse par rapport aux scénarios envisageables pour l'avenir. Au cours de ces activités, vous devrez faire des efforts pour vous assurer que le processus aussi bien que les résultats prennent en compte les questions de genre et intègrent les groupes vulnérables.

B3 : Examen et évaluation des options d'adaptation

Comment les intrants des parties prenantes infranationales seront-ils intégrés dans les plans nationaux d'adaptation ?

À la suite des questions ci-dessus, vous devrez examiner comment les intrants des parties prenantes infranationales seront intégrés dans le processus PNA au niveau national. Outre l'intégration des résultats des processus de planification aux niveaux des communautés et des gouvernements infranationaux, le processus de planification au niveau national impliquera idéalement des représentants infranationaux. Vous devrez également déterminer comment présenter les perspectives infranationales dans les documents découlant du processus PNA. Il existe plusieurs options telles que l'élaboration de plans d'adaptation infranationaux pour venir en complément aux plans nationaux ou la cartographie des options d'adaptation sectorielles pour différentes régions, groupes ou écosystèmes, par exemple. La meilleure solution pour intégrer les perspectives infranationales dépendra du contexte et des résultats attendus du processus PNA. L'objectif est de s'assurer que les enjeux infranationaux reçoivent une attention adéquate dans le PNA et sont présentées de manière à faciliter la mise en œuvre et le S&E. Le fait que les représentants infranationaux soient impliqués dans le processus de planification au niveau national aidera à le confirmer.

B4 : Elaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation

S'assurer que les plans nationaux d'adaptation sont intégrés dans la planification infranationale



Comment les informations relatives au PNA seront-elles communiquées aux acteurs infranationaux pour éclairer la planification ?

Étant donné que le processus PNA est mené à partir du niveau national, il est essentiel que les principaux résultats du processus, tels que les plans d'adaptation sectoriels, soient communiqués aux acteurs infranationaux, à la fois pour assurer la transparence du processus PNA et pour orienter la planification et la mise en œuvre de l'adaptation aux niveaux infranationaux. Vous devrez envisager les meilleures façons d'y parvenir en utilisant des stratégies de communication sur mesure pour différents types d'acteurs à différents niveaux. D'une manière générale, la diffusion de documents n'est pas la meilleure façon de communiquer ; le partage de documents est souvent plus efficace lorsqu'il est accompagné de réunions ou d'ateliers qui offrent des possibilités à différentes parties prenantes, y compris des autorités infranationales et des organisations locales, de poser des questions, faire part de leurs observations et parvenir à une compréhension commune de l'information et de la voie à suivre.



B4 : Elaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation

« Faire émerger une citoyenneté consciente des enjeux climatiques exige des efforts soutenus. Pour être utiles, les informations citées devront être liées aux besoins des populations et faire soigneusement la distinction entre les prévisions météorologiques à court terme et les scénarios climatiques à moyen et à long terme. »

Directives techniques pour le processus des PNA (CCNUCC, 2012)



Quels processus de planification infranationaux représentent les meilleurs points d'entrée pour intégrer l'adaptation ?

L'objectif ultime du processus PNA est que l'adaptation soit intégrée dans les plans et stratégies de développement à différents niveaux dont les niveaux infranationaux. La procédure particulière à cette fin dépendra d'un certain nombre de facteurs, notamment le degré de décentralisation de la planification du développement, la capacité technique d'adaptation aux niveaux infranationaux et le calendrier de la planification infranationale. Vous devrez déterminer les meilleurs points d'entrée pour cette intégration dans votre contexte particulier en tenant compte de ces facteurs. La meilleure approche impliquera probablement un processus itératif dans lequel les priorités d'adaptation sont de plus en plus intégrées au cours de cycles de planification progressifs.



B5 : Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational



Comment l'orientation et le soutien seront-ils fournis aux acteurs infranationaux pour intégrer l'adaptation dans la planification du développement ?

Pour faciliter le processus d'intégration de l'adaptation dans la planification du développement à l'échelle infranationale, vous devrez peut-être envisager d'élaborer des lignes directrices. Encore une fois, l'approche la plus appropriée dépendra de votre processus PNA et du contexte de décentralisation. Par exemple, s'il existe déjà une ligne directrice pour la planification du développement à l'échelle locale, il peut être judicieux de réviser celle-ci pour y inclure des questions relatives à l'adaptation. Si une telle directive n'existe pas, vous devrez déterminer si des orientations dédiées en matière d'adaptation sont utiles ou si vous devriez collaborer avec d'autres afin d'élaborer une approche plus large à la planification du développement local qui intègre la notion d'adaptation. Dans les deux cas, il est probable que les acteurs infranationaux auront besoin d'un certain soutien pour entreprendre ce processus, par exemple sous forme d'analyse préparatoire, d'assistance technique ou de formation sur les concepts d'adaptation et leur application à la planification du développement.



B5 : Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational



Le Népal : Intégrer les enseignements de la planification de l'adaptation à l'échelle locale dans le processus PNA

Le Népal a déployé une approche communautaire de planification de l'adaptation, conformément à son engagement d'octroyer la plus grande part des ressources financières disponibles en faveur de l'adaptation au niveau local (gouvernement du Népal, 2011). Un manuel pour la mise en place de plans d'action locaux d'adaptation (PALA) a été élaboré par le gouvernement du Népal en 2012 sous le Cadre national des PALA (Ministère de l'environnement, gouvernement du Népal, 2011). L'élaboration des PALA est entreprise par les Comités de développement villageois (CDV) ou les municipalités, qui représentent les unités administratives les plus locales du Népal, fonctionnant en-dessous du niveau du district. Le processus, qui est conçu pour être fortement participatif, comporte sept étapes : la sensibilisation des populations locales au changement climatique ; l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation ; la hiérarchisation des options d'adaptation ; l'élaboration d'un plan d'adaptation ; l'intégration du PALA dans la planification du développement du niveau local au niveau national ; la mise en œuvre des PALA ; et le S&E des PALA. En résumé, le processus mobilise les populations locales pour qu'elles analysent la vulnérabilité aux changements climatiques et identifient les priorités d'adaptation pour leur localité ; ces apports sont ensuite intégrés aux plans de développement au niveau du district et de la nation grâce à un processus itératif (Ministère des Sciences, de la technologie et de l'environnement, gouvernement du Népal, 2012).

Jusqu'à ce jour, plus de 100 CDV et municipalités ont élaboré des PALA (R. Chhetri, communication personnelle, le 28 août 2016) à travers un processus facilité à la fois par les acteurs du gouvernement et de la société civile. Bien que quelques difficultés aient été rencontrées lors de son déploiement, le processus PALA a été reconnu utile, surtout en matière de sensibilisation grâce à l'implication des membres des communautés dans le dialogue sur les enjeux climatiques et les options d'adaptation (Peniston, 2013) et de mobilisation d'intervenants clefs du gouvernement et de la société civile en faveur des mesures d'adaptation (Chaudhury, et coll., 2014).

Le Népal a lancé son processus PNA en septembre 2015 en s'engageant fermement pour un processus participatif (Ministère des Sciences, de la technologie et de l'environnement, gouvernement du Népal, 2015). Le Ministère de la Population et de l'environnement (MoPE), qui dirige l'élaboration des PNA et des PALA, s'est engagé à appliquer les enseignements des PALA au processus PNA. Cela est facilité par un dialogue permanent entre les deux équipes qui se poursuivra à travers l'avancement du processus PNA et le soutien continu à l'élaboration et la mise en œuvre des PALA dans les années à venir par le biais du National Climate Change Support Programme (R. Chhetri, communication personnelle, le 28 août 2016).

6 Mise en œuvre

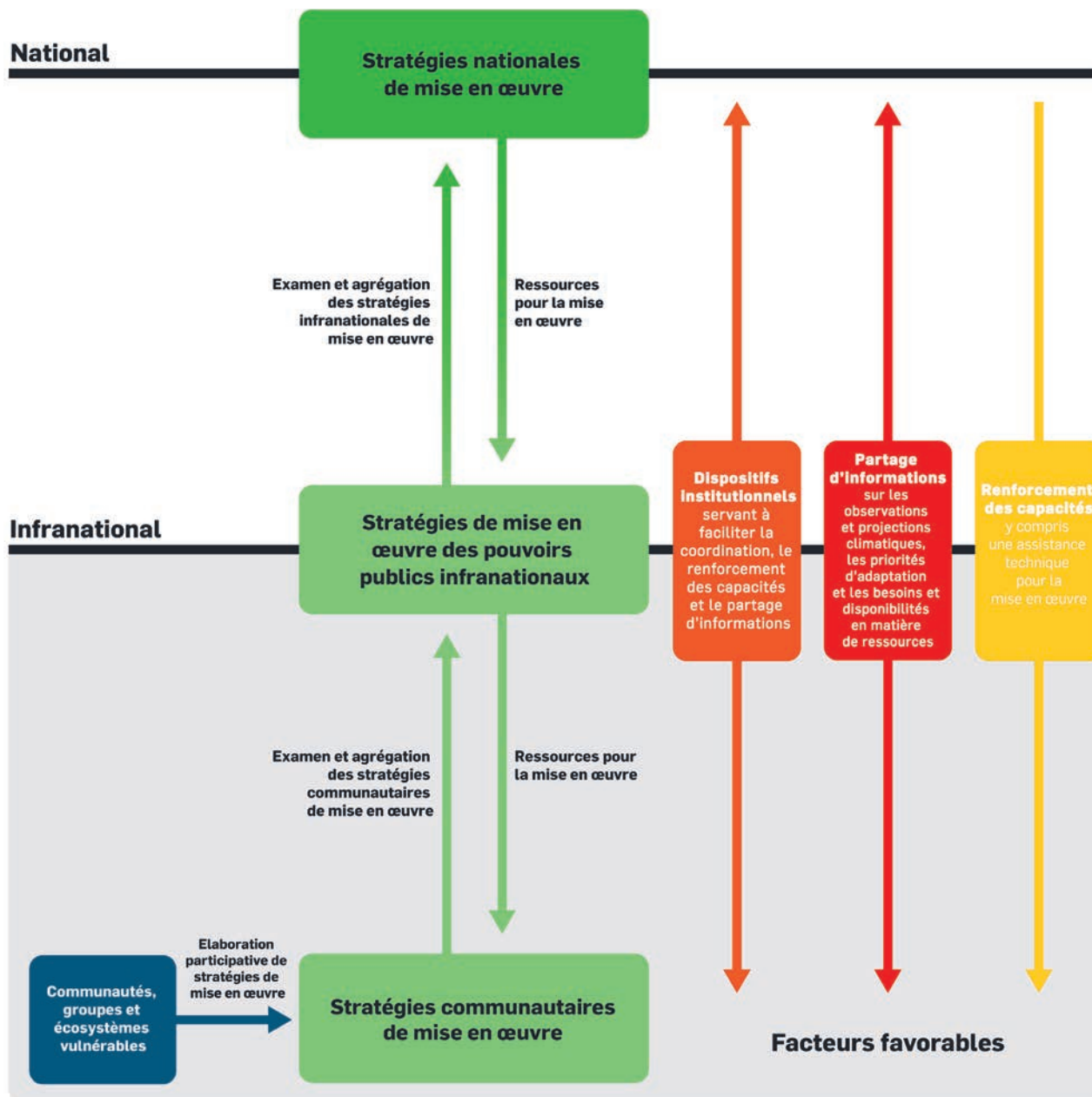
La dimension de la mise en œuvre est celle où les options d'adaptation sont classées par ordre de priorité et les plans mis en application. La mise en œuvre des mesures d'adaptation sera assurée par un large éventail d'acteurs à différents niveaux, y compris les ministères de tutelle du gouvernement, les autorités infranationales, les organisations de la société civile, le secteur privé et les communautés. La nature contextuelle de l'adaptation signifie qu'une grande partie de la mise en œuvre se fera aux niveaux infranationaux, les organisations locales et les communautés mettant le PNA en action avec l'appui des autorités infranationales. L'intégration verticale dans la mise en œuvre vise à s'assurer que les acteurs infranationaux disposent des informations, ressources et capacités nécessaires pour mettre en œuvre l'adaptation et que les acteurs nationaux et infranationaux coordonnent leurs efforts respectifs.

À l'instar de la phase de planification, l'intégration verticale dans la mise en œuvre implique un processus itératif qui relie les niveaux national et infranational, comme le montre la figure 4. Des stratégies de mise en œuvre sont élaborées pour soutenir les plans aux différents niveaux. Au niveau communautaire, les priorités d'adaptation sont identifiées avec la participation des communautés et groupes vulnérables, en intégrant à la fois les informations autochtones et scientifiques en matière de climat pour s'assurer que les actions identifiées répondent aux risques climatiques actuels et soient robustes par rapport aux scénarios futurs. Les stratégies de mise en œuvre communautaires sont revues et agrégées afin de les intégrer dans les stratégies de mise en œuvre des pouvoirs publics infranationaux. Celles-ci sont à leur tour intégrées dans la stratégie nationale de mise en œuvre. Comme pour la planification, le séquençage de ces processus dépendra du contexte. Les ressources pour la mise en œuvre, telles que les ressources financières et humaines, sont canalisées du niveau national vers les niveaux infranationaux. Il s'agit là du scénario type - dans certains cas, les ressources peuvent être transférées directement de sources nationales ou internationales vers des organisations ou communautés locales et / ou des ressources pour l'adaptation peuvent être générées localement.

Comme le montre la figure 4, les dispositifs institutionnels pour la mise en œuvre (représentés par la flèche orange) assurent la complémentarité et la coordination des actions aux différents niveaux et permettent le transfert des financements et d'autres ressources et services. Ils facilitent également le renforcement des capacités, illustré par la flèche jaune, permettant aux acteurs des différents niveaux de remplir leurs rôles et responsabilités définis dans les stratégies de mise en œuvre. Le partage continu d'informations entre les différents niveaux, représenté par la flèche rouge, sert d'appui aux approches efficaces et performantes de mise en œuvre. Le résultat ultime de cette dimension est la mise en œuvre coordonnée et complémentaire des mesures d'adaptation par les institutions gouvernementales, les intervenants de la société civile et du secteur privé, les communautés et les individus, avec des actions pertinentes mises en œuvre aux niveaux national et infranational.



Figure 4 : L'intégration verticale dans la mise en œuvre



Les sections suivantes fournissent des orientations sur les enjeux clés et les questions liées à l'intégration verticale dans la mise en œuvre.

Facteurs favorables à l'intégration verticale dans la mise en œuvre



Des mécanismes ont-ils été mis en place et des ressources ont-elles été allouées pour assurer une coordination permanente entre les acteurs nationaux et infranationaux ?

Bien qu'il soit généralement reconnu que la coordination est importante, il peut être difficile d'y parvenir à moins que des ressources spécifiques ne soient allouées à cette fonction. Les ressources comprennent des ressources humaines telles que des équipes dédiées ou des individus spécifiques ayant pour mandat de faciliter la communication et collaboration entre le gouvernement central et les acteurs infranationaux impliqués dans la mise en œuvre de l'adaptation. Nous traiterons de l'acheminement des ressources financières pour la mise en œuvre vers les niveaux infranationaux de manière plus détaillée ci-après. Les ressources financières permettent également des rencontres entre acteurs à différents niveaux, ainsi que la documentation, traduction et communication des informations dans les deux sens. Ces liens doivent être considérés comme faisant partie des activités essentielles de la mise en œuvre des PNA pour que l'intégration verticale soit efficace.



C3 : Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation

« Les plateformes nationales sur l'adaptation ont besoin de faciliter un écoulement d'idées à deux voies, des informations et des stratégies pour augmenter les capacités de résistance et pour partager équitablement les coûts et les profits. Les apports et les résultats de ces plateformes doivent être significatifs et pertinents. »

Déclaration de N'Djamena sur l'adaptation aux changements climatiques, le pastoralisme autochtone, le savoir traditionnel et la météorologie en Afrique (2011), citée dans Crawhall (2016)



Quelles informations sont nécessaires aux différents acteurs pour soutenir une mise en œuvre efficace et performante de l'adaptation ?

Le partage d'informations climatiques doit se poursuivre tout au long de la phase de mise en œuvre afin de s'assurer que les acteurs infranationaux aient accès aux informations et données les plus récentes et que les expériences et observations locales alimentent l'analyse climatique au niveau national. Certaines mesures d'adaptation reposent sur des informations à moyen et court terme telles que des prévisions saisonnières et des alertes précoces pour les dangers liés au climat tels que des inondations, alors que d'autres décisions nécessitent des projections à plus long terme. Les stratégies de mise en œuvre doivent donc répondre aux besoins en information de différents acteurs à différentes échelles de temps et à différents échelons. D'autres besoins en information au cours de la phase de mise en œuvre peuvent inclure, par exemple, des informations sur les nouvelles technologies et / ou les opportunités liées au financement (voir ci-dessous pour plus de détails).



C3 : Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation





Comment renforcer la capacité des acteurs infranationaux pour la planification et la mise en œuvre à long terme en matière d'adaptation ?

Au cours de la mise en œuvre du PNA, il peut y avoir des contraintes de capacité qui représentent des obstacles à l'action aux niveaux infranationaux. Pour une priorisation efficace des options d'adaptation, les acteurs infranationaux ont besoin d'une bonne compréhension des risques climatiques actuels et des prévisions futures, ainsi que des coûts et avantages de différentes options pour diverses parties prenantes dans un éventail de scénarios. Il peut aussi y avoir des lacunes techniques : par exemple, les principaux ministères de tutelle tels que l'environnement, l'agriculture et l'eau peuvent ne pas avoir de représentation aux échelons inférieurs du gouvernement, ce qui peut entraîner des lacunes dans les compétences pratiques et connaissances nécessaires à la mise en œuvre de l'adaptation. Le renforcement des capacités des acteurs infranationaux doit être intégré dans les stratégies de mise en œuvre des PNA. Cela pourrait inclure, entre autres, la formation sur les enjeux climatiques, la facilitation des processus de priorisation par des experts afin de s'assurer qu'ils soient inclusifs et efficaces et / ou l'échange de connaissances et le dialogue avec les équipes sectorielles responsables de l'adaptation. Vous devrez déterminer des stratégies spécifiques de renforcement des capacités en fonction de votre contexte, des lacunes de capacité identifiées et des ressources disponibles.



C3 : Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation

Elaborer des stratégies de mise en œuvre de l'adaptation à l'échelle infranationale



Comment les options d'adaptation seront-elles priorisées pour la mise en œuvre aux niveaux infranationaux ?

Les priorités d'adaptation peuvent différer lorsqu'on les considère du point de vue des parties prenantes infranationales plutôt que d'un point de vue national. Pour guider la mise en œuvre, les options d'adaptation identifiées dans le PNA doivent être classées par ordre de priorité de manière à prendre en compte les caractéristiques sociales, écologiques et économiques locales, en utilisant des critères convenus par toutes les parties prenantes. Aux niveaux infranationaux, les critères peuvent notamment aborder des questions telles que l'impact sur la capacité d'adaptation et la résilience des groupes ou écosystèmes vulnérables, la pertinence pour les objectifs de développement local et / ou le potentiel de bénéficier à un nombre important de personnes. La coordination des processus infranationaux est nécessaire pour s'assurer que les ressources destinées à l'adaptation soient ciblées là où elles sont le plus nécessaires, tout en équilibrant les efforts entre les régions et entre les niveaux et les acteurs. Dans la mesure du possible, les mesures d'adaptation priorisées devraient s'appuyer sur les activités d'adaptation et de développement existantes et les compléter.



C1: Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans les plans nationaux



Quels acteurs infranationaux sont les mieux placés pour mettre en œuvre l'adaptation ?

On s'attend à ce que les institutions gouvernementales coordonnent les mesures d'adaptation aux niveaux infranationaux. Dans certains cas, ils prendront également la responsabilité de certains aspects de la mise en œuvre. Dans d'autres cas, cependant, il peut y avoir d'autres acteurs qui sont mieux placés pour faciliter la mise en œuvre de l'adaptation, surtout au niveau communautaire. Les stratégies de mise en œuvre devraient donc clarifier les rôles et responsabilités des ONG, des OC, des institutions du secteur privé et d'autres acteurs pertinents intervenant aux niveaux infranationaux, en fonction de leurs réseaux, de leurs capacités et des ressources disponibles. Cela comprend une définition claire de la portée du pouvoir décisionnel de différents acteurs en termes de budget, d'options techniques et de ciblage des interventions, ainsi que des attentes en matière de résultats attendus et de rapports.



C2 : Elaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)



Quelles sont les ressources nécessaires aux acteurs infranationaux pour mettre en œuvre l'adaptation?

L'un des éléments clés de l'élaboration des stratégies de mise en œuvre consiste à évaluer les ressources requises pour les mesures d'adaptation prioritaires et à déterminer la manière d'y accéder. Cela inclut les ressources financières (traitées dans la section suivante) mais aussi d'autres types d'intrants tels que les ressources humaines ou les matériaux dans le cas des options d'adaptation liées à l'infrastructure. Les acteurs infranationaux peuvent avoir besoin d'un soutien pour définir les coûts des priorités d'adaptation et pour élaborer des stratégies de mobilisation des ressources afin de s'assurer que les besoins en ressources ont été clairement précisés et que les stratégies de mise en œuvre sont réalistes.



C2 : Elaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)

Allouer des fonds aux acteurs infranationaux pour la mise en œuvre des actions d'adaptation



Comment mobiliser les mécanismes de financement du développement local pour faciliter la mise en œuvre de l'adaptation ?

Dans les pays où les responsabilités en matière d'activités de développement ont été décentralisées, il existe peut-être déjà des mécanismes pour canaliser les ressources vers les acteurs infranationaux. Dans ce cas, vous devriez considérer comment mobiliser ces mécanismes pour permettre aux autorités infranationales et aux organisations et communautés locales d'accéder à des fonds pour l'adaptation. Cela pourrait inclure l'ajout d'une ligne budgétaire aux budgets de développement pour les activités d'adaptation ou un mécanisme distinct qui utilise les mêmes procédures. La clef est de veiller à ce que les mécanismes de financement de l'adaptation s'appuient sur des politiques et systèmes existants plutôt que de créer des structures parallèles qui réduiront l'efficacité et iront à l'encontre de l'intégration de l'adaptation dans les plans et processus de développement.



C2 : Elaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)



Comment les acteurs infranationaux pourront-ils avoir accès au financement international pour l'adaptation ?

On s'attend à ce que certaines actions d'adaptation soient financées par les canaux existants, par exemple en incluant des fonds supplémentaires dans les budgets gouvernementaux pour le développement local. Toutefois, il est probable que les coûts supplémentaires associés à l'adaptation nécessiteront de nouvelles sources de financement, y compris de la part des mécanismes internationaux de financement de la lutte contre les changements climatiques. Vous devrez déterminer comment le financement de l'adaptation et d'autres financements pour la mise en œuvre d'initiatives d'adaptation locales seront alloués aux acteurs infranationaux jusqu'au niveau administratif le plus faible réalisable. Les mécanismes d'acheminement du financement vers les niveaux infranationaux doivent être transparents et présenter des politiques et procédures claires et des liens étroits avec les processus multipartites pour hiérarchiser les options d'adaptation et élaborer des stratégies de mise en œuvre. Les acteurs infranationaux peuvent avoir besoin d'une sensibilisation aux sources de financement (qui peuvent inclure des fonds permettant un accès direct aux autorités infranationales et / ou aux organisations et communautés locales) et aux conditions d'accès à ces ressources, ainsi qu'une assistance technique pour l'élaboration de propositions de financement et / ou la facilitation de liens avec des donateurs potentiels pour combler des lacunes financières.



C2 : Elaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)



L'acheminement du financement climatique vers le niveau local : le Mécanisme de Financement de l'Adaptation au niveau Local (LoCAL) au Cambodge

LoCAL a été conçu par le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) afin de remédier au déséquilibre entre les responsabilités quant au renforcement de la résilience face aux changements climatiques, qui reposent en grande partie sur les autorités infranationales, et l'accès au financement des mesures d'adaptation, qui reste limité pour ces acteurs.⁵ LoCAL fournit un mécanisme national pour renforcer la sensibilisation et la réponse au changement climatique au niveau local, intégrer l'adaptation au changement climatique dans les systèmes de planification et de budgétisation des pouvoirs publics locaux avec une approche participative et sensible aux questions de genre, et augmenter le montant de financement disponible aux pouvoirs publics locaux pour l'adaptation au changement climatique. LoCAL réunit des subventions pour la résilience climatique basées sur la performance (SRCBP) qui garantissent la programmation et vérification des dépenses liées au changement climatique au niveau local et un appui technique et de renforcement des capacités. Il vise à démontrer « l'efficacité et l'efficience de l'investissement des pouvoirs publics locaux dans l'adaptation et la résilience face au changement climatique » (FENU, 2014a). Le mécanisme achemine le financement climatique international vers les pouvoirs publics locaux par l'intermédiaire de systèmes de transferts fiscaux établis, en fournissant des financements additionnels pour couvrir les coûts supplémentaires entraînés par les investissements relatifs à l'adaptation, sur la base d'évaluations de vulnérabilité et d'adaptation et de plans locaux d'adaptation liés aux plans de développement. Ces affectations budgétaires sont cumulées avec un soutien technique et un renforcement des capacités afin de permettre aux acteurs locaux d'exploiter ces fonds de manière efficace. Des audits vérifient l'utilisation appropriée des fonds et l'obtention des résultats attendus en matière d'adaptation, les résultats servant à éclairer les allocations futures (FENU, 2014b).

Au Cambodge, le processus de « décentralisation et déconcentration » (D&D) a officiellement débuté en 2002 et a vu des avancées considérables depuis. En 2008, le Comité national pour le développement démocratique sous-national (CNDD) a vu le jour avec comme mandat de coordonner ce processus (LoCAL-FENU, 2015). Dans son plan le plus récent, élaboré en 2015, le CNDD s'engage à décentraliser la prestation de services essentiels aux districts et municipalités, avec une augmentation proportionnelle en ressources et en personnel (CNDD, Royaume du Cambodge, 2014). Dans ce contexte, la phase pilote de LoCAL a agi en lien direct avec les pouvoirs publics infranationaux dans deux provinces, Battambang et Takeo, afin d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les plans de développement décentralisés. Le processus a impliqué des évaluations de réduction de vulnérabilité, des ateliers d'élaboration de stratégies d'adaptation au niveau du district et des visites réciproques entre provinces. Les fonds ont été transférés vers les districts sur la base de leurs plans d'adaptation et les districts étaient habilités à sélectionner les projets qui seraient soutenus via des subventions basées sur la performance. Le soutien et suivi technique des projets est assuré par les agents techniques compétents au niveau du gouvernement du district. Bien que quelques difficultés aient été rencontrées, l'évaluation de la phase pilote a validé la puissance de l'outil en ce qui concerne le renforcement des capacités au niveau local pour l'intégration de l'adaptation dans la planification ; le mécanisme est en cours d'expansion vers d'autres provinces vulnérables aux changements climatiques (LoCAL-FENU, 2015). Actuellement, le CNDD a été désigné pour être candidat à l'entité nationale d'exécution (ENE) afin de bénéficier d'un accès direct au Fonds vert pour le climat et ainsi obtenir des financements pour intensifier cette initiative (F. Karim, communication personnelle, le 29 septembre 2016).by the relevant technical officers in the district government. While some challenges were encountered, the evaluation for the pilot phase found that this is a powerful tool for building capacity at the local level to integrate adaptation into planning, and the facility is currently being expanded to other climate-vulnerable provinces (LoCAL-UNCDF, 2015). Currently, NCDD has been nominated as the candidate for the National Implementing Entity (NIE) for Green Climate Fund direct access to secure funds to scale up the initiative (F. Karim, personal communication, September 29, 2016).

⁵ LoCAL, 2016. Mécanisme de Financement de l'Adaptation au niveau Local. Présentation à Adaptation Futures, Rotterdam, le 11 mai 2016.

7 Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation (S&E) de l'adaptation vise à évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'adaptation, en examinant à la fois le processus et les résultats. Le terme « processus » se réfère aux réalisations en termes de mise en œuvre des politiques, plans ou actions d'adaptation, tandis que les résultats sont les changements qui résultent de ces réalisations, habituellement en relation avec les communautés, écosystèmes ou groupes vulnérables (Price-Kelly, et coll., 2015). Pour plus d'informations, veuillez consulter le [Guide pour l'élaboration de systèmes nationaux de suivi de l'adaptation](#). Les orientations qui suivent viennent en complément à ce guide, en se concentrant sur des considérations spécifiques pour l'intégration verticale dans le S&E. Le but est de veiller à ce que les résultats et les enseignements tirés au niveau infranational soient saisis et intégrés dans les processus de décision en cours et dans les plans futurs et que les résultats et les enseignements tirés au niveau national soient partagés afin d'éclairer la planification et la mise en œuvre aux niveaux infranationaux.

La figure 5 présente un modèle possible pour l'intégration verticale dans le S&E qui se compose de systèmes de S&E liés aux niveaux national et infranational. Le cadre global du S&E sera très probablement élaboré au niveau national avec des dispositifs institutionnels appropriés (flèche orange) facilitant les liens avec les niveaux inférieurs. En général, cela comprendra le renforcement des capacités, par exemple des orientations et une assistance technique pour la mise en place de systèmes de S&E aux niveaux infranationaux, comme le montre la flèche jaune. Le système de niveau communautaire intégrera idéalement des méthodes participatives de S&E, y compris une réflexion sur les enseignements tirés. Les informations produites localement sont fournies aux autorités infranationales qui se chargent de leur compilation et synthèse de façon conjointe avec les données de surveillance et les enseignements tirés à l'échelle infranational. Comme le montrent les flèches grises, le système national de S&E donne un aperçu des informations produites aux niveaux infranationaux ainsi que des informations sur les actions et l'apprentissage au niveau national. Cela est synthétisé et communiqué vers le bas aux niveaux infranationaux pour éclairer la mise en œuvre et les mises à jour des plans. A l'instar des dimensions précédentes, le partage continu de renseignements relatifs aux observations et prévisions climatiques, aux changements de contexte et à ce qui fonctionne pour l'adaptation à différents niveaux est essentiel au processus d'intégration verticale (illustré par les flèches rouges). Le S&E éclaire à la fois la mise en œuvre des mesures d'adaptation et les révisions et mises à jour des plans, notamment pour permettre une meilleure intégration de l'adaptation dans les plans de développement.

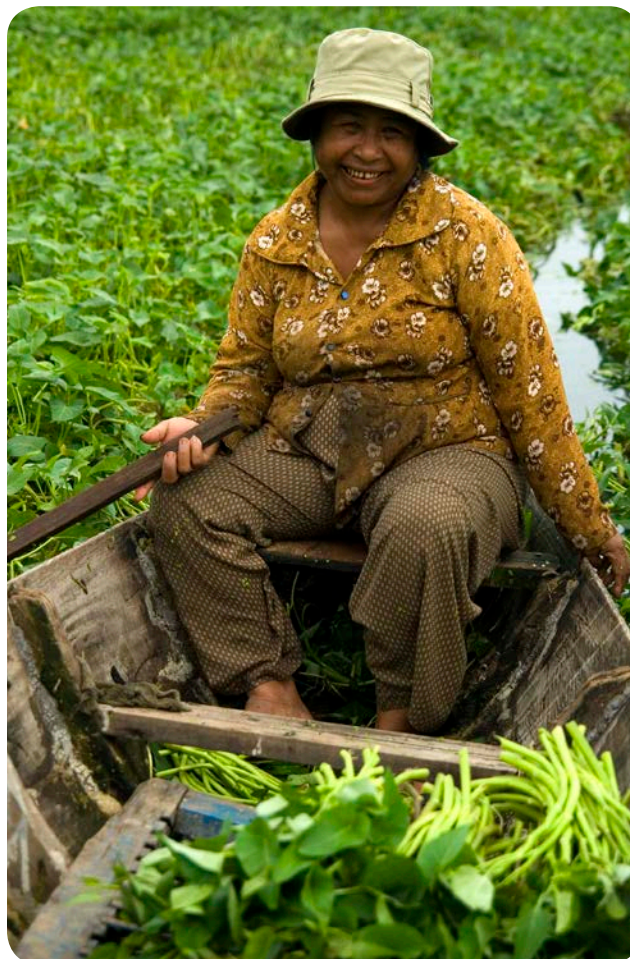
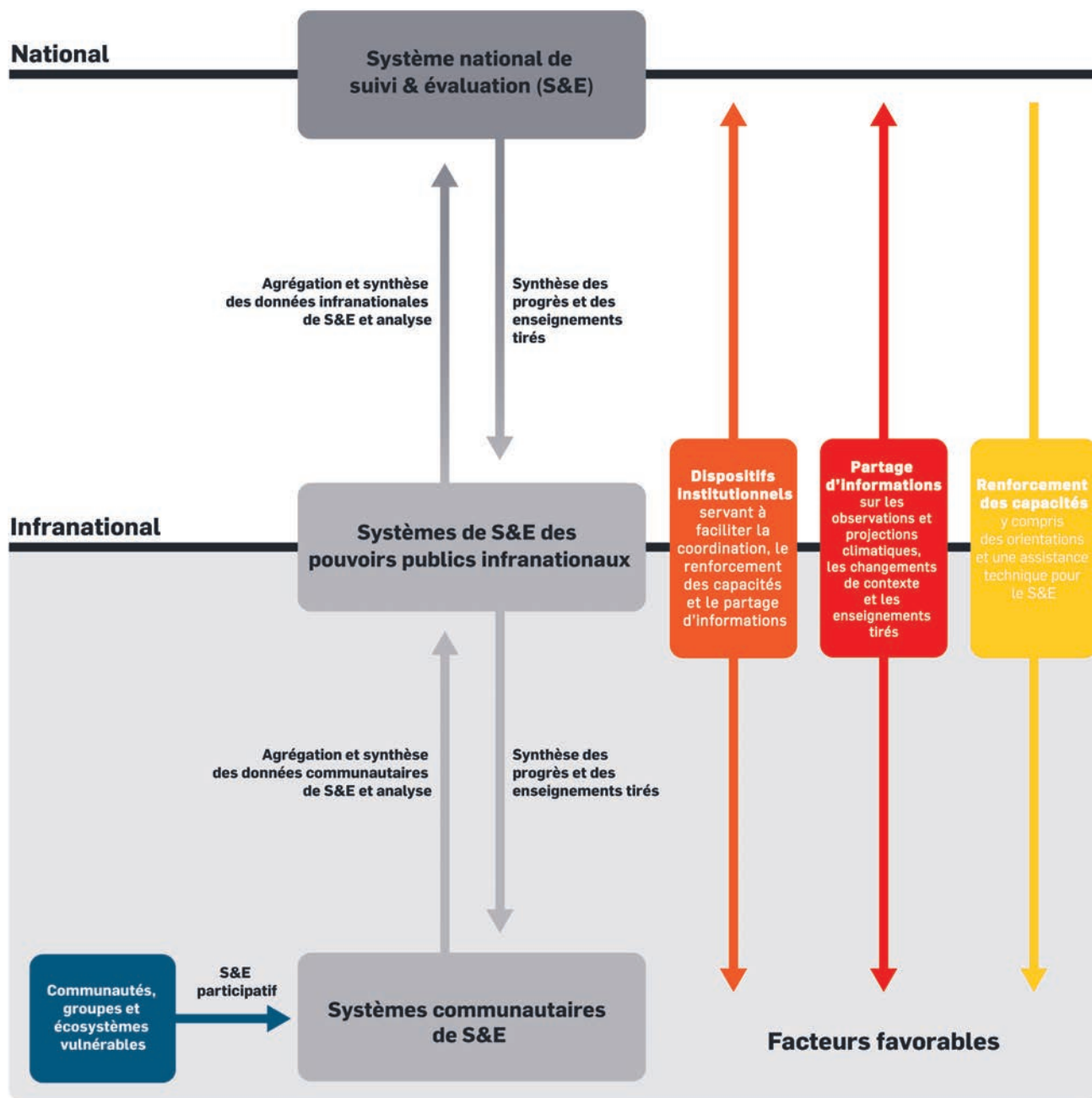


Figure 5 : Intégration verticale dans le S&E



Les sections qui suivent présentent des orientations relatives à l'intégration des actions et apprentissages infranationaux dans les systèmes nationaux de S&E.

Facteurs favorables à l'intégration verticale dans le S&E



Des mécanismes institutionnels ont-ils été mis en place pour relier les systèmes de S&E aux échelles nationale et infranationale ?

Des mécanismes de liaison entre les systèmes de S&E aux échelles nationale et infranationale doivent être mis en place dès le début avec une implication d'acteurs des différents niveaux dans le développement du système, y compris pour l'identification d'indicateurs et l'accord sur les méthodologies de collecte et d'analyse des données. Il sera important de délimiter clairement les rôles et les responsabilités au regard du S&E de l'adaptation, en identifiant les fonctions spécifiques d'acteurs particuliers aux différents niveaux d'application. Cela comprend les responsabilités en ce qui concerne le partage des informations de suivi avec d'autres niveaux ; par exemple, les organisations locales pourraient assumer la responsabilité de mener des enquêtes auprès des ménages et de communiquer les données aux autorités infranationales. Idéalement, le système de suivi de l'adaptation s'appuiera sur les systèmes de S&E existants tels que ceux utilisés pour suivre les progrès du développement ou la mise en œuvre de stratégies de gestion durable des ressources naturelles.



D1 : Suivi du processus PNA



Comment faciliter la production et l'échange continus d'informations entre les acteurs nationaux et infranationaux ?

L'adaptation est un processus continu d'apprentissage, d'expérimentation, d'ajustement et d'intégration de nouvelles informations et connaissances. Ce processus se déroule à de multiples niveaux du niveau communautaire jusqu'aux décideurs politiques nationaux. Alors que les différents acteurs apprennent ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, il est important de veiller à ce que ces expériences soient partagées. Des mécanismes pour ce type d'échange d'informations existent souvent au niveau national, par exemple au moyen de groupes de travail multisectoriels. Vous devriez déterminer comment les mécanismes existants peuvent être complétés pour assurer que l'information et les connaissances soient partagées non seulement au niveau national, mais aussi parmi les parties prenantes infranationales et entre les acteurs infranationaux et nationaux. Cela peut être lié au système de S&E mais va au-delà de la collecte et de l'analyse des données pour faciliter l'interprétation, la réflexion et la cogénération de connaissances entre les différents acteurs. Grâce à ce processus, les acteurs de différents niveaux augmenteront leur capacité à intégrer les leçons dans les politiques et les pratiques à l'avenir.



D1 : Suivi du processus PNA



Comment construire la capacité des acteurs infranationaux à surveiller et évaluer l'adaptation ?

En plus d'examiner comment l'adaptation sera suivie à différents niveaux de mise en œuvre, vous devrez également déterminer comment la capacité sera construite pour assurer que les cadres et méthodes de S&E soient appliqués de manière uniforme et systématique par les acteurs concernés. Les acteurs infranationaux peuvent avoir besoin de renforcer leurs capacités, par exemple dans la collecte et la gestion des données, afin de surveiller efficacement les actions menées à leur niveau et de fournir des renseignements au système national de S&E de manière à permettre une agrégation au niveau national. Cet investissement dans la capacité doit être considéré comme un élément essentiel du système de S&E et des ressources doivent être allouées pour assurer sa réalisation. Adopter une approche collaborative du S&E, avec des acteurs à différents niveaux se réunissant dans le dialogue, peut être un moyen très efficace de renforcer les capacités et d'assurer le partage d'informations à travers les niveaux.



C3 : Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation

S'emparer des résultats infranationaux et de leurs enseignements



Quelles sont les informations requises des niveaux infranationaux pour illustrer les progrès nationaux en matière d'adaptation ?

Étant donné qu'une grande partie de la mise en œuvre des mesures d'adaptation se fera aux niveaux infranationaux, il est essentiel que ces efforts soient pris en compte et incorporés dans le système national de S&E. Dans le cadre de la conception du système de S&E, vous devrez examiner quelles informations sont nécessaires à partir des niveaux infranationaux (et dans quel format) afin d'illustrer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du PNA. Cela impliquera vraisemblablement un mélange d'informations quantitatives et qualitatives qui démontrent une progression à la fois en termes de processus et de résultats. Les genres d'information requises pourraient inclure les progrès dans l'élaboration de plans d'adaptation à l'échelle de la communauté ou du gouvernement infranational et / ou l'intégration de l'adaptation dans les plans de développement locaux, les ressources engagées pour les efforts d'adaptation au niveau local, les éléments prouvant l'amélioration de la capacité des acteurs infranationaux à planifier et mettre en œuvre l'adaptation et / ou le nombre de personnes touchées par les activités d'adaptation, entre autres.



D1 : Suivi du processus PNA



Comment les renseignements sur les processus d'adaptation infranationaux et leurs résultats seront-ils recueillis, agrégés et synthétisés ?

Une fois que vous avez décidé quelles informations sont requises des niveaux infranationaux, vous devrez déterminer comment elles seront recueillies, agrégées et synthétisées au niveau national. Cela implique généralement l'identification d'indicateurs à surveiller par les acteurs infranationaux, ces indicateurs étant souvent liés à un ensemble plus vaste de questions visant à évaluer l'impact et rendre compte des enseignements tirés de la mise en œuvre. Les unités de mesure infranationales en matière d'adaptation doivent être conçues en tenant compte du processus d'agrégation et de synthèse. La méthode d'agrégation la plus simple consiste à utiliser des indicateurs normalisés à différents niveaux. Toutefois, cela peut masquer certaines spécificités contextuelles des processus et résultats locaux. Pour répondre à ce problème, vous pouvez envisager d'identifier des thèmes clefs au niveau national et de permettre aux intervenants infranationaux d'identifier des indicateurs spécifiques à l'intérieur de ces thèmes. Une approche moins axée sur les données et plus axée sur l'apprentissage pourrait impliquer la synthèse de renseignements provenant de différents niveaux avec une identification des thèmes et enseignements communs (Leiter, 2015). La meilleure approche pour votre pays dépendra de la structure de votre PNA et des renseignements et connaissances que vous désirez obtenir. Votre système de S&E devra définir clairement les indicateurs et les questions nécessitant une réponse à différents niveaux, ainsi que la manière de recueillir et d'analyser les données et de les transmettre au niveau national en vue de leur agrégation et synthèse.



D1 : Suivi du processus PNA

« Le processus PNA souligne la nécessité d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans tous les secteurs et niveaux pertinents du gouvernement (c'est-à-dire tant horizontalement que verticalement). En conséquence, même si un système de S&E comportant le suivi d'un processus PNA peut s'appliquer au niveau national et être coordonné par une entité nationale, il devra probablement regrouper des informations provenant de différents secteurs et / ou échelles. »

Price-Kelly et coll., [Guide pour l'élaboration de systèmes nationaux de suivi de l'adaptation](#) (2015, p. 29)



Comment les expériences et apprentissages au niveau infranational seront-ils pris en compte dans les mises à jour du PNA et des processus associés ?

Puisque le PNA est un processus itératif, on peut présumer que des examens et des actualisations auront lieu au fil du temps. Dans l'idéal, ces actualisations seront alignées avec les examens et mises à jour des principaux plans et stratégies de développement et / ou des stratégies sectorielles pour les secteurs sensibles au climat, afin de faciliter une meilleure intégration en matière d'adaptation. D'une perspective d'intégration verticale, ces mises à jour doivent être éclairées par les expériences et perspectives infranationales, sachant qu'une grande partie de la mise en œuvre des mesures d'adaptation se déroulera à ces niveaux. Cela impliquera probablement la synthèse des enseignements générés par les mécanismes de partage de connaissances et l'engagement d'acteurs infranationaux dans le processus d'actualisation. Ce processus itératif offre également des possibilités d'améliorer l'intégration de l'adaptation dans la planification du développement infranational.



D3 : Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation

S'assurer que les résultats et les enseignements tirés orientent l'action infranationale



Comment les progrès et les enseignements tirés seront-ils utilisés pour éclairer les processus d'adaptation en cours ?

Les informations produites par les systèmes de S&E sont utiles non seulement pour illustrer les progrès mais aussi pour éclairer les processus en cours en matière de planification, d'intégration et de mise en œuvre des mesures d'adaptation. La diffusion des synthèses de résultats et d'enseignements tirés aux acteurs infranationaux est importante afin de s'assurer qu'ils disposent de la meilleure information disponible par rapport aux approches efficaces en faveur de l'adaptation ainsi que par rapport aux résultats escomptés qui n'ont pas été atteints (et pourquoi). Par exemple, cela pourrait inclure des enseignements sur des technologies ou pratiques précises et leurs performances dans divers contextes et face à différentes conditions météorologiques, ou encore sur des processus qui se sont révélés efficaces dans le renforcement de la capacité d'adaptation des parties prenantes locales. A l'aide de ces informations, les acteurs infranationaux peuvent ajuster leurs stratégies de mise en œuvre en conséquence et intégrer les apprentissages dans les planifications futures.



D3 : Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation





Le Maroc : Des systèmes régionaux de S&E pour l'adaptation

Le Maroc a opté pour une approche pratique et itérative au développement de systèmes régionaux de S&E pour l'adaptation commençant dans trois des 12 régions du pays : Souss Massa Drâa, Marrakech Tensift Al Haouz et Tadla-Azilal. Le processus participatif a impliqué plusieurs ateliers au cours desquels les intervenants principaux se sont entendus sur une vision commune pour l'adaptation dans la région et ont élaboré des chaînes d'impact du changement climatique et de vulnérabilité pour des secteurs clés tels que l'eau, la biodiversité et les forêts, l'agriculture et le tourisme. Sur cette base, des dialogues multipartites ont permis la sélection d'indicateurs, dont certains qui visent notamment à surveiller à la fois les processus d'adaptation et leurs résultats.

Les systèmes régionaux du suivi de l'environnement et du développement durable (SIREDD) du Maroc sont des systèmes intégrés d'information comportant un certain nombre de modules traitant d'enjeux distincts. Ils sont gérés par les Observatoires régionaux de l'environnement et du développement durable (OREDD) qui ont été instaurés dans chaque région. Les indicateurs d'adaptation ont été incorporés en tant que module spécifique (comprenant également l'atténuation du changement climatique, les événements extrêmes et les indicateurs de dégâts et pertes). Ce module comprend une base de données qui rend compte d'une combinaison d'indicateurs standards qui seront agrégés au niveau national et d'indicateurs propres à chaque région adaptés au contexte particulier de la région visée. Le module de changement climatique des SIREDD surveille les évolutions de la vulnérabilité dans les secteurs principaux ainsi que les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures d'adaptation et leurs répercussions. Il fournit également des outils destinés aux décideurs, notamment un tableau de bord d'aide à la prise de décision et une surveillance spatio-temporelle d'indicateurs climatiques essentiels (S. Maamouri, communication personnelle, le 21 septembre 2016). Les enseignements tirés de la mise en œuvre de l'adaptation sont également analysés (Hammill & Dekens, 2014). Quelques difficultés ont été rencontrées dans le déploiement de ces systèmes, en particulier les modifications récemment apportées à la structure de gouvernance régionale qui ont changé les territoires couverts par certaines régions et ont entraîné une redistribution des rôles et des responsabilités par rapport aux SIREDD. Malgré cela, la mise en place des systèmes progresse et une expansion vers les régions restantes est prévue dans les quelques prochaines années.

En même temps, dans le cadre de son processus PNA, le Maroc progresse dans son élaboration de Plans Territoriaux de lutte contre le Réchauffement Climatique (PTRC) dans deux des trois régions concernées par les systèmes de S&E de l'adaptation. L'élaboration de ces plans a été éclairée à l'aide de données provenant du SIREDD, qui a fourni une bonne base pour la compréhension des risques hydrométéorologiques et des facteurs de vulnérabilité au climat dans les régions. Lorsque les plans seront finalisés, le module de changement climatique du SIREDD sera examiné et les indicateurs ajustés ou révisés afin de garantir leur cohérence avec les objectifs des plans. Les autres étapes à venir comprennent le renforcement des liens avec le niveau communal (la structure administrative la plus faible du Maroc) et l'élaboration d'un système permettant de compiler et communiquer les informations au niveau national, y compris des comptes rendus sur les progrès de l'adaptation vis-à-vis de la CDN et des rapports annuels sur l'état de l'environnement (Y. Jaouhari, communication personnelle, le 11 août 2016).

8 Résumé des points clefs

A différentes étapes du processus PNA, il peut être utile de revoir plus en détail certaines questions et considérations présentées dans ce document d'orientation. A cette fin, l'annexe A fournit une vue d'ensemble que vous pouvez utiliser pour naviguer rapidement entre les différentes parties de ce document. Cette rubrique présente un résumé des points clefs à garder à l'esprit tout au long du processus et qui découlent des lignes directrices présentées dans les sections précédentes. Il convient de noter que ceux-ci peuvent ne pas être appropriés ou faisables dans tous les contextes, de sorte qu'ils devraient être considérés comme des suggestions pour avancer vers de bonnes pratiques en matière d'intégration verticale.

Dispositifs institutionnels

- Lorsqu'ils sont déjà en place, les processus de décentralisation existants peuvent constituer des points d'entrée qui facilitent une intégration verticale efficace dans le processus PNA.
- La mise en place ou le renforcement des mécanismes de dialogue, de coordination et de partage de renseignements entre les acteurs aux niveaux national et infranational au cours du processus PNA contribue à garantir la continuité et l'ampleur de l'engagement nécessaire au processus.
- L'identification des fonctions qui sont les mieux entreprises par les acteurs à différents niveaux, y compris les intervenants non gouvernementaux tels que les organisations de la société civile et le secteur privé, peut aider à délimiter les rôles et les responsabilités dans la planification, la mise en œuvre et le S&E de l'adaptation.
- Assurer la souplesse des dispositifs institutionnels pour le processus PNA peut aider à faire face aux changements dans le contexte des politiques et de la gouvernance.

Partage d'informations

- La prise en compte des besoins en information des différents acteurs tout au long du processus de planification, de mise en œuvre et de S&E contribue à éclairer la prise de décisions à tous les niveaux.
- La création de mécanismes d'échange continu de renseignements entre les acteurs aux niveaux national et infranational peut favoriser l'apprentissage et la coordination.
- La transmission des informations climatiques à une échelle et en un délai appropriés et dans des formats accessibles facilitera leur application par les acteurs infranationaux.
- Le fait de faciliter le dialogue entre les acteurs à différents niveaux peut aider à fusionner les informations scientifiques et autochtones sur le climat, à partager les expériences concernant les mesures d'adaptation et à s'assurer que les mesures d'adaptation s'appuient mutuellement.

Renforcement des capacités

- Pour un processus inclusif et participatif, déterminer quelles capacités sont nécessaires à l'équipe de PNA pour que l'intégration verticale soit facilitée, notamment les compétences liées à l'engagement des parties prenantes et à l'octroi d'une assistance technique.
- Pour assumer leurs rôles et responsabilités en matière d'adaptation, les acteurs infranationaux - notamment les organisations locales - pourront avoir besoin d'un renforcement de leurs capacités, y compris des connaissances techniques en matière d'adaptation ainsi que des compétences axées sur les processus tels que la facilitation inclusive et le S&E.
- L'intégration des stratégies de renforcement des capacités pour les acteurs concernés au sein du PNA - y compris dans les stratégies de mise en œuvre et de mobilisation de ressources et dans les systèmes de S&E - peut aider à faire en sorte que les ressources soient attribuées et les progrès soient surveillés.

Planification

- L'examen attentif de la manière dont les perspectives infranationales peuvent être intégrées au mieux lors du lancement du processus PNA permet de concevoir et d'échelonner les activités et résultats de la planification de façon appropriée.
- Un engagement à tenir compte de la diversité infranationale dans les besoins de développement et les facteurs de vulnérabilité au climat dans le cadre du processus PNA peut faciliter des processus de planification de l'adaptation qui sont participatifs, sensibles aux questions de genre et accueillants envers les groupes vulnérables.
- Lorsque cela est réalisable et approprié, l'intégration de l'adaptation dans la planification du développement infranational peut accroître la durabilité et l'efficacité des processus de planification de l'adaptation.

Mise en œuvre

- L'examen attentif de la meilleure façon de hiérarchiser les options d'adaptation pour une mise en œuvre aux niveaux infranationaux - en termes du processus, de quelles parties prenantes devraient être impliquées et de comment les critères de hiérarchisation des priorités seront retenus - peut contribuer à garantir que le processus PNA réponde aux besoins.
- Les acteurs infranationaux peuvent avoir besoin d'un soutien pour établir les coûts des priorités d'adaptation et pour élaborer des approches de mobilisation de ressources afin de concevoir des stratégies de mise en œuvre.
- Des occasions peuvent se présenter pour utiliser les mécanismes existants de financement du développement local pour faciliter la mise en œuvre de l'adaptation.
- La mise en place de mécanismes transparents peut aider à créer un environnement favorable aux acteurs infranationaux pour accéder au financement de l'adaptation.

S&E

- Un système national complet de S&E intègre des données et des informations provenant des niveaux infranationaux, en prenant dûment en considération la façon dont celles-ci seront recueillies, agrégées et synthétisées.
- L'établissement de liens entre les systèmes de S&E et les mises à jour du processus PNA permet de s'assurer que les expériences et les apprentissages infranationaux soient pris en compte.
- Le partage des résultats synthétisés et des leçons stratégiques du système de S&E avec les acteurs infranationaux peut soutenir l'apprentissage et l'intégration dans la planification et la mise en œuvre de l'adaptation en cours.

Références

Ayers, J. & Forsyth, T. (2009). Community-based adaptation to climate change. *Environment: Science and Policy for Sustainable Development*, 51(4), 22–31. Extrait de http://eprints.lse.ac.uk/24188/1/Ayers_Forsyth_Community_based_adaptation_to_climate_change_2009.pdf

Chaudhury, A., Sova, C., Rasheed, T., Thornton, T.F., Baral, P. & Zeb, A. (2014). *Deconstructing Local Adaptation Plans for Action (LAPAs) – Analysis of Nepal and Pakistan LAPA initiatives* (Working Paper #67). CGIAR Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS). Extrait de <https://ccafs.cgiar.org/publications/deconstructing-local-adaptation-plans-action-lapas-analysis-nepal-and-pakistan-lapa#.V9u7ErWs6nc>

Conseil économique et social des Nations Unies (2006). *Définition des concepts et terminologies de base de la gouvernance et de l'administration publique : Note du Secrétariat*. Comité d'experts de l'administration publique, Cinquième session, New York, 27–31 mars 2006. Extrait de <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/un/unpan022333.pdf>

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). (2010). *Décision adoptée par la Conférence des Parties (Décision 1/CP.16 : Les accords de Cancún). Résultats des travaux du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention. Rapport de la Conférence des Parties sur sa seizième session, tenue à Cancún du 29 novembre au 10 décembre 2010*. Extrait de <http://unfccc.int/resource/docs/2010/cop16/fre/07a01f.pdf>

CCNUCC. (2012). *Plans nationaux d'adaptation : Directives techniques pour le processus des plans nationaux d'adaptation. Groupe d'experts des pays les moins avancés, décembre 2012*. Extrait de http://unfccc.int/resource/docs/publications/publication_ldc_nap_techguidelines_fre.pdf

CCNUCC. (2015). Adoption de l'Accord de Paris (Décision 1 -/CP.21). *Rapport de la Conférence des Parties sur sa vingt et unième session, tenue à Paris du 30 novembre au 13 décembre 2015*. Extrait de <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/10a01f.pdf#page=>

Crawhall, N. (ed.) (2016). *An introduction to integrating African indigenous & traditional knowledge in national adaptation plans, programmes of action, platforms and policies*. Cape Town: IPACC. Extrait de http://www.ipacc.org.za/images/reports/climate_and_environment/climate/LimaReportFinal.SMALL.pdf

Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU). (2014a). *LoCAL : Objectifs et approche*. Extrait de <http://www.local-uncdf.org/objectives-and-approach.html>

FENU (2014b). *LoCAL : Subventions pour la résilience climatique basées sur la performance*. Extrait de <http://www.local-uncdf.org/performance-based-grants-for-climate-resilience.html>

Government of Nepal (2011). *Climate Change Policy* (unofficial translation). Extrait de <http://www.climatenepal.org.np/main/?p=research&sp=onlinelibrary&opt=detail&id=419>

Hammill, A., & Dekens, J. (2014). *Monitoring and evaluating adaptation at aggregated levels: A comparative analysis of ten systems*. GIZ. Extrait de <http://www.iisd.org/library/monitoring-and-evaluating-adaptation-aggregated-levels-comparative-analysis-ten-systems>

Leiter, T. (2015). *Linking monitoring and evaluation of adaptation to climate change across scales: Avenues and practical approaches*. In: D. Bours, P. Pringle & C. McGinn (Eds.), *Monitoring and Evaluation of Climate Change Adaptation: A review of the landscape* (New Directions for Evaluation, 147). Jossey-Bass

Local Climate Adaptive Living Facility & United Nations Capital Development Fund (LoCAL-UNCDF). (2015). *LoCAL Pilot Phase in Cambodia: Final Assessment*. Extrait de <http://www.local-uncdf.org/uploads/2/4/0/3/24030503/cambodia-web.pdf>

MacQueen, K.M., McLellan, E., Metzger, D.S., Kegeles, S., Strauss, R.P., Scotti, R., Blanchard, L. & Trotter, R.T. (2001, December). What is community? An evidence-based definition for participatory public health. *American Journal of Public Health*, 91(12). Extrait de <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1446907/>

Ministry of Environment, Government of Nepal (2011). *National Framework on Local Adaptation Plans for Action*. Extrait de <http://www.nccsp.gov.np/publication/National%20Framework%20on%20Local%20Adaptation%20Plans%20for%20Action.pdf>

Ministry of Science, Technology and Environment, Government of Nepal. (2012). *LAPA Manual: Local Adaptation Plans for Action (LAPA)*. Extrait de [www.moste.gov.np/local_adaptation_plan_of_action_manual_\(draft_for_comment\)](http://www.moste.gov.np/local_adaptation_plan_of_action_manual_(draft_for_comment))

Ministry of Science, Technology and Environment, Government of Nepal. (2015). *National Adaptation Plan Formulation Process: Launching Workshop Proceeding*. Climate Change Management Division, Kathmandu, 18 September 2015. Extrait de http://www.nccsp.gov.np/publication/Final_NAP%20Launch%20Proceeding_English.pdf

National Planning Department, Government of Colombia. (2016). *Colombia Experience: Integrating adaptation considerations into sector planning*. Presentation at the NAP Expo, Bonn, July 11, 2016. Extrait de http://www.slideshare.net/NAP_Global_Network/colombias-experience-integrating-adaptation-considerations-into-sector-planning-national-planning-department-dnp

NCDD, Kingdom of Cambodia (2014). *3 Year Implementation Plan, Phase II (2015-17) of the National Program for Sub-national Democratic Development (IP3-II)*. Extrait de http://www.local-uncdf.org/uploads/2/4/0/3/24030503/final_ncds_ip3-ii_english_13_jan_2015.pdf

Organisation des Nations Unies (ONU). (1948). *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Extrait de <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

Parlement européen. (2016). *Le principe de subsidiarité* (Fiches techniques sur l'Union européenne – 2016). Extrait de http://www.europarl.europa.eu/ftu/pdf/fr/FTU_1.2.2.pdf

Peniston, B. (2013). *A review of Nepal's Local Adaptation Plans of Action (LAPA)*. USAID and the High Mountains Adaptation Partnership. Extrait de <http://www.highmountains.org/content/review-nepal-s-local-adaptation-plans-action-lapa>

Price-Kelly, H., Hammill, A., Dekens, J., Leiter, T. & Olivier, J. (2015). *Developing national adaptation monitoring & evaluation systems: A guidebook*. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH and IISD. Extrait de <http://www.iisd.org/library/developing-national-adaptation-monitoring-and-evaluation-systems-guidebook>

Transparency International (2016a). *Anti-corruption glossary: Transparency*. Extrait de <https://www.transparency.org/glossary/term/transparency>

Transparency Accountability Initiative (2016b). *Definitions*. Extrait de <http://www.transparency-initiative.org/about/definitions>

UN Office of the High Commissioner on Human Rights (2016). *Good governance and human rights*. Extrait de www.ohchr.org/EN/Issues/Development/GoodGovernance/Pages/GoodGovernanceIndex.aspx

United Nations Permanent Forum on Indigenous Issues (n.d.). *Factsheet: Who are indigenous peoples?* Extrait de http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/5session_factsheet1.pdf

Annexe A:

Aperçu des principaux enjeux, questions à examiner et étapes pertinentes des directives techniques des PNA

Principaux enjeux	 Questions à examiner	 Etapes pertinentes des directives techniques des PNA
Planification		
Dispositifs institutionnels	Quels mécanismes existent déjà pour faciliter les liens entre les processus de planification nationaux et infranationaux ? Comment les mettre à profit pour le processus PNA ?	A1 : Lancement du processus d'élaboration des plans nationaux d'adaptation (PNA)
Partage d'informations	Quelles informations doivent être générées et partagées entre les acteurs nationaux et infranationaux afin de faciliter la planification de l'adaptation à différents niveaux ?	B2 : Evaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent
Renforcement des capacités	Quels sont les besoins et lacunes par rapport aux capacités pour engager les parties prenantes infranationales dans les processus de planification de l'adaptation ?	A3 : Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA
Reconnaître la diversité infranationale dans les besoins de développement et les facteurs de vulnérabilité au climat	Quelle analyse a été effectuée pour susciter une compréhension de la diversité infranationale dans les besoins de développement et les facteurs de vulnérabilité au climat ?	A2 : Recensement : identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation ; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA
	Quelle analyse infranationale supplémentaire est requise ?	B2 : Evaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent
	Comment la diversité infranationale sera-t-elle prise en compte dans l'identification des options d'adaptation ?	B2 : Evaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent
S'assurer que les perspectives infranationales sont reflétées dans les plans nationaux d'adaptation	Comment les processus infranationaux de planification de l'adaptation existants (le cas échéant) seront-ils intégrés dans le processus PNA ?	B4 : Elaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation
	Comment les options d'adaptation seront-elles identifiées et évaluées aux niveaux infranationaux ?	B3 : Examen et évaluation des options d'adaptation
	Comment les intrants des parties prenantes infranationales seront-ils intégrés dans les plans nationaux d'adaptation ?	B4 : Elaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation
S'assurer que les plans nationaux d'adaptation sont intégrés dans la planification infranationale	Comment les informations relatives au PNA seront-elles communiquées aux acteurs infranationaux pour éclairer la planification ?	B4 : Elaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation
	Quels processus de planification infranationaux représentent les meilleurs points d'entrée pour intégrer l'adaptation ?	B5 : Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational
	Comment l'orientation et le soutien seront-ils fournis aux acteurs infranationaux pour intégrer l'adaptation dans la planification du développement ?	B5 : Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational

Principaux enjeux	 Questions à examiner	 Etapes pertinentes des directives techniques des PNA
Mise en œuvre		
Dispositifs institutionnels	Des mécanismes ont-ils été mis en place et des ressources ont-elles été allouées pour assurer une coordination permanente entre les acteurs nationaux et infranationaux ?	C3 : Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation
Partage d'informations	Quelles informations sont nécessaires aux différents acteurs pour soutenir une mise en œuvre efficace et performante de l'adaptation ?	C3 : Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation
Renforcement des capacités	Comment renforcer la capacité des acteurs infranationaux pour la planification et la mise en œuvre à long terme en matière d'adaptation ?	C3 : Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation
Elaborer des stratégies de mise en œuvre de l'adaptation à l'échelle infranationale	Comment les options d'adaptation seront-elles priorisées pour la mise en œuvre aux niveaux infranationaux ?	C1 : Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans les plans nationaux
	Quels acteurs infranationaux sont les mieux placés pour mettre en œuvre l'adaptation ?	C2 : Elaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)
	Quelles sont les ressources nécessaires aux acteurs infranationaux pour mettre en œuvre l'adaptation ?	C2 : Elaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)
Allouer des fonds aux acteurs infranationaux pour la mise en œuvre des actions d'adaptation	Comment mobiliser les mécanismes de financement du développement local pour faciliter la mise en œuvre de l'adaptation ?	C2 : Elaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)
	Comment les acteurs infranationaux pourront-ils avoir accès au financement international pour l'adaptation ?	C2 : Elaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)
Suivi & évaluation		
Dispositifs institutionnels	Des mécanismes institutionnels ont-ils été mis en place pour relier les systèmes de S&E aux échelles nationale et infranationale ?	D1 : Suivi du processus PNA
Partage d'informations	Comment faciliter la production et l'échange continus d'informations entre les acteurs nationaux et infranationaux ?	C3 : Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation
Renforcement des capacités	Comment construire la capacité des acteurs infranationaux à surveiller et évaluer l'adaptation ?	C3 : Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation
S'emparer des résultats infranationaux et de leurs enseignements	Quelles sont les informations requises des niveaux infranationaux pour illustrer les progrès nationaux en matière d'adaptation ?	D1 : Suivi du processus PNA
	Comment les renseignements sur les processus d'adaptation infranationaux et leurs résultats seront-ils recueillis, agrégés et synthétisés ?	D1 : Suivi du processus PNA
	Comment les expériences et apprentissages au niveau infranational seront-ils pris en compte dans les mises à jour du PNA et des processus associés ?	D3 : Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation
S'assurer que les résultats et les enseignements tirés orientent l'action infranationale	Comment les progrès et les enseignements tirés seront-ils utilisés pour éclairer les processus d'adaptation en cours ?	D3 : Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation



**Réseau
mondial
de PNA**

**Coordination pour un développement résilient
au changement climatique**

www.napglobalnetwork.org

info@napglobalnetwork.org

 [@NAP_Network](https://twitter.com/NAP_Network)

 [@NAPGlobalNetwork](https://www.facebook.com/NAPGlobalNetwork)

Soutien financier de départ apporté par



Federal Ministry
for Economic Cooperati
and Development



Secrétariat hébergé par



IISD
International Institute for
Sustainable Development